

Montpellier

Votre ville

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

N° 101 SEPTEMBRE 1987



Solidarité : continuons à innover

Bientôt 2 nouveaux hôpitaux à Montpellier.

- La Maternité reconstruite.
- Un Hôpital
Pneumo-Cardiologique
de niveau mondial.

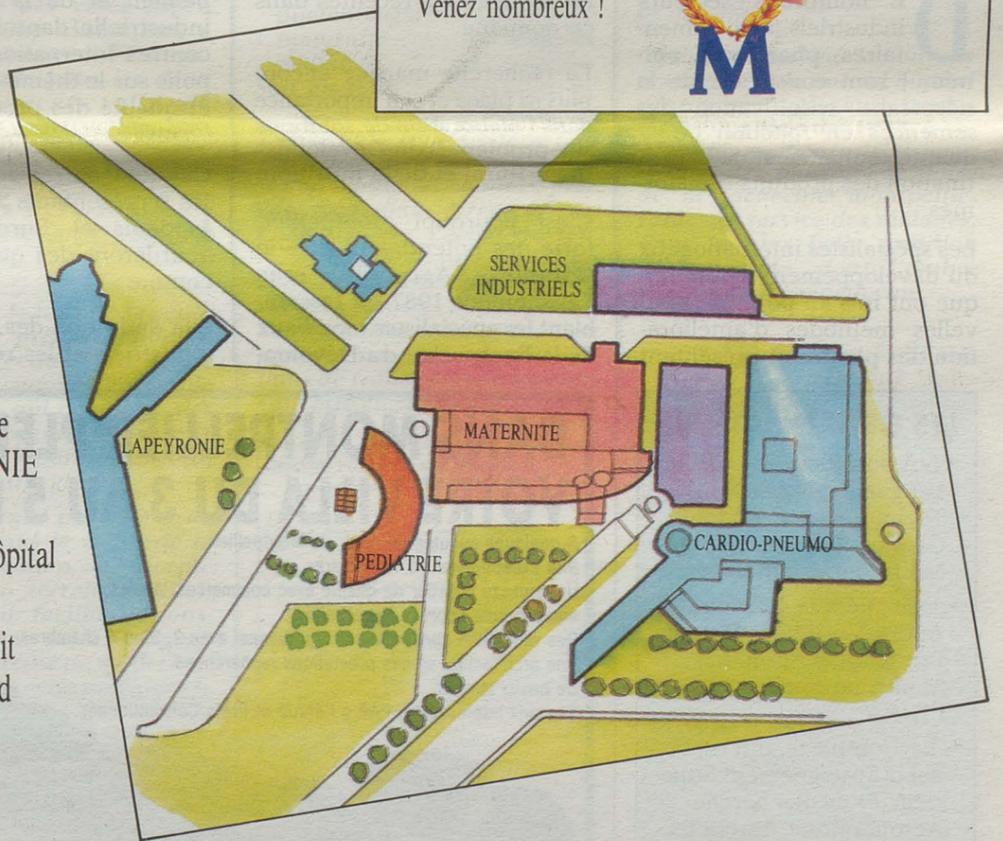
Réputé pour être à l'avant-garde du progrès, le pôle Euromédecine de Montpellier continue à démontrer une belle vitalité : l'hôpital LAPEYRONIE est déjà en service et bientôt terminé.

Deux autres équipements restent à construire : la Maternité et l'Hôpital de Pneumo-Cardiologie.

Devant le désengagement financier de l'Etat, pour que la région soit parfaitement équipée en matière de santé et que Montpellier demeure un grand centre du progrès médical, la Municipalité et le Conseil Général de l'Hérault prennent aujourd'hui l'initiative en pré-finançant les deux projets.

**SAMEDI 26 SEPTEMBRE
VOUS AVEZ RENDEZ-VOUS
PLACE DE LA COMEDIE.**

A l'occasion de la remise du prix récompensant la meilleure communication économique des villes,
PRIX DE L'ECONOMIE URBAINE 1987,
une exposition rétrospective des campagnes de communication de Montpellier 1982-1987 est organisée sur la place.
Venez nombreux !



**Les dossiers noirs du Conseil Régional
contre Montpellier.**
(dossier p. 11 à 15).

**Festivals d'été : Montpellier en tête
avec 163 000 spectateurs.**

Bienvenue aux nouveaux montpelliérains.

Le Bureau municipal du tourisme fera gratuitement visiter la ville le 19 septembre aux nouveaux montpelliérains, le matin à 10 h. Téléphoner au Bureau Municipal du Tourisme (67.58.26.04) pour s'inscrire. Le Député-Maire et le Conseil Municipal vous accueilleront autour d'un pot sympa à la Mairie à 12 h.

SOMMAIRE

Page 2	7 ^e Foire aux Associations 3 ^e Rencontres Internationales Agropolis
Page 3	Editorial : les nouveaux hôpitaux de Montpellier sont arrivés
Page 4-5	Conseil Municipal. Séances du 26 juin et du 28 juillet 1987
Pages 6-7	Promenade à la Paillade avec André Vézinhet.
Pages 8-9	L'Ecole : une priorité pour Montpellier
Pages 11-12-13-14-15	Dossier noir des relations Ville de Montpellier - Région Languedoc-Roussillon
Page 17	Travaux. Le programme 87 de réfection des trottoirs
Page 19	Quartiers. Un nouveau commissariat de police municipale - La Maison pour Tous F. Villon
Page 21	Actualité
Page 23	Espaces verts : les arbres



7^e FOIRE AUX ASSOCIATIONS A ANTIGONE DIMANCHE 13 SEPTEMBRE (place du Nombre d'Or et place du Millénaire)

Dès 10 heures, des groupes musicaux, de danse, sportifs, se succéderont sur le podium dressé au centre de la Foire, le podium sera animé par Jean Cahn.

Dans l'après-midi l'animation sera à nouveau assurée par les groupes du podium et par la fanfare spectaculaire et burlesque des Musiciens de « Musica Brass ». La veille, le samedi 12 septembre, de 9 h à 12 h : Forum des Associations (voir programme ci-joint).

FORUM DES ASSOCIATIONS 9 heures : Répartition des Associations en Commissions. (Salle Urbain V, Auguste Comte, Magnol).

De 11 h à 12 h : animation de la Foire par le groupe musical Musica Brass.

Vers 11 h 30 : visite de la Foire par M. le Maire et le Conseil Municipal.

12 h : discours de M. le Maire.
12 h 30 : lâcher de ballons.

11 h 30 : Exposé, **Salle des Rencontres** par les rapporteurs des réflexions et des questions soulevées par chaque groupe de travail.

12 h 00 : Intervention de Monsieur le Député-Maire.

THEMES DES COMMISSIONS
Les Associations et la communication : M. Boulet, M. Bautreil, M. Dominique Levesque, CFPJ, M^{me} Irène Leroc, M. Levita, absent, sera éventuellement remplacé par M. Vézinhel).

Sports : M. Rimbaud, Directeur Départemental de l'Emploi et du Travail ; M^{me} Soulas, CAF.

Les Associations et leur gestion : M^{me} Lazerges, M. Lacave, M. Oddin, BFCC, M. Monin, BCCM.

Les Associations et la communication : M. Boulet, M. Bautreil, M. Dominique Levesque, CFPJ, M^{me} Irène Leroc, M. Levita, absent, sera éventuellement remplacé par M. Vézinhel).

C'EST à Antigone cette année que la 7^e Foire aux Associations, dans une ambiance de fête, offrira aux visiteurs le très large éventail de la vie associative montpelliéraine forte de quelques 2000 clubs, groupes et fédérations.

3^e RENCONTRES INTERNATIONALES AGROPOLIS SEMENCES ET QUALITE DES PRODUITS TRANSFORMES 9, 10, 11 SEPTEMBRE 1987

De nombreux secteurs industriels (agro-alimentaires, pharmacie, chimie...) sont conscients de la nécessaire spécification des semences en fonction de la qualité souhaitée et de la destination des produits transformés.

les innovations récentes dans ce domaine.

La recherche marque encore plus sa place et son importance dans l'élaboration de solutions aux problèmes du Développement Rural et de la nutrition.

C'est pourquoi Montpellier, forte des potentialités de son Complexe Agropolis, crée l'événement 1987 en rassemblant les spécialistes mondiaux de la Recherche, du Dévelop-

pement et de la production industrielle dans les 3^e Rencontres Internationales Agropolis sur le thème « Semences et qualité des produits transformés ».

Ces Rencontres accueilleront les représentants Américains, Japonais et Européens qui aborderont des questions comme :

- la définition des besoins industriels et les réponses ac-

tuelles dans la sélection des semences,

- les possibilités offertes par les biotechniques, le genre génétique et la sélection des plantes pour l'amélioration des produits transformés,

- les propositions des nutritionnistes et des physiologistes.

Toutes questions qui, pour un Complexe de Recherche comme Agropolis, posent, à cette occasion, le problème de l'o-



rientation des activités d'une partie de la Recherche Agronomique et Scientifique et des débouchés offerts aux nouvelles générations de chercheurs et d'ingénieurs.

LES ORGANISATEURS

• L'Association Montpellier Languedoc-Roussillon Technopole ; Président : Georges Frêche, Député-Maire de Montpellier.

• Délégué aux Journées : André Vézinhel ; Vice-Président d'Agropolis, Maître de Recherches à l'INRA.

• Le Complexe International d'Enseignement Supérieur et de Recherche Agronomique Agropolis. Président : L. Malassis.

Pendant 18 mois, un Comité Scientifique a travaillé pour mettre sur pieds le programme. Ce Comité était présidé par le Professeur Grignac, de l'ENSAM, grand spécialiste de l'amélioration des plantes.

BIOTROPIC S.A.

• Etudes Recherches Conseils pour la transformation des Produits Agricoles Tropicaux.
• Débourreuses de noix de coco en continu.
• Procédés de Valorisation de la noix de coco.
• Ligne modulaire de transformation du manioc en semoule prête à l'emploi.
• Adaptation ligne manioc sur engin tracté, etc...

Parc Scientifique AGROPOLIS Bât. 1 et 2 - 34980 Montferrier-sur-Lez
Tél. 67.52.65.66 - Télex 485416 F

DANS MONTPELLIER PLEIN CALME VOTRE VILLA DU 3 AU 5 PIÈCES

A quelques minutes du cœur de Montpellier.
Site exceptionnel de 18 hectares.

Un nouveau quartier de qualité avec commerces, écoles, équipements sportifs à proximité.

Des villas bien construites en traditionnel avec 2, 3 ou 4 chambres.

Une architecture et des prestations recherchées.

De beaux jardins.

Des prix intéressants, PAP à l'étude et Prêts Conventionnés.



Realisation
EDIFIER s.a.

**RÉSERVEZ
DES
MAINTENANT**

BUREAU DE VENTE
Avenue de Toulouse /
angle rue Jacques Bouin
Tel. : 67.42.56.65.

Commercialisation
BECERIM

LES GRANDS PINS

ANNEE SOCIALE 1987 LES NOUVEAUX HOPITAUX DE MONTPELLIER SONT ARRIVES: MATERNITE ET CARDIO-PNEUMOLOGIQUE

QUI ignore, dans notre cité, le rôle joué par l'hôpital en général, et plus particulièrement par l'hôpital public ? Il joue un rôle essentiel en matière de santé et non moins important dans l'économie générale de l'agglomération montpelliéraine.

La faculté de médecine, la faculté de pharmacie, le CNRS, l'INSERM, l'UER d'odontologie, les laboratoires publics et techniques du Languedoc, l'école de chimie ont concouru et concourent de façon décisive au succès d'Euromédecine, pour lequel on attend 10 000 médecins, à l'automne, pour la 3^e édition. Euromédecine, en trois ans, est devenue la plus importante manifestation médicale française, deux fois plus importante que Bichat à Paris. Elle est le pilier du pôle Euromédecine, l'un des plus importants à Montpellier Languedoc-Roussillon Technopole.

Or, les hôpitaux publics sont en quelque sorte l'infrastructure fondamentale de toute l'activité « santé » à Montpellier. La ville au Moyen Age est née en même temps que les hôpitaux : rappellons Saint Roch ou son compagnon Guy de Montpellier en voie de canonisation, qui a fondé les grands hôpitaux de la Cité du Vatican. Cette tradition s'est maintenue à travers les siècles avec de grands noms, en particulier nos hôpitaux modernes Guy de Chauliac, l'un des plus grands chirurgiens du Moyen Age. Lapeyronie, chirurgien de Louis XV, l'un des initiateurs de la chirurgie moderne.

Ainsi, l'hôpital Lapeyronie, avec 803 lits, construit ces cinq dernières années, ouvert depuis 1986, est l'un des fleurons des hôpitaux français.

DE SAINT-ROCH A LAPEYRONIE

Cet effort se devait d'être continué. Nul n'ignore les difficultés rencontrées quant aux deux projets qui intéressent la médecine et les malades montpelliérains, héraultais, et au-delà de toute la région Languedoc-Roussillon et les régions voisines. Il s'agit d'abord de la maternité de Montpellier. Bien qu'elle dispose d'équipes de médecins et d'obstétriciens de renommée internationale, la maternité qui a 100 ans est totalement inadaptée aux conditions modernes d'accouchement. Elle se devait d'être reconstruite. Madame Georgina Dufoix, Ministre de la Santé à l'époque, était venue poser la première pierre de la nouvelle maternité de Montpellier, début 1986. Depuis cette date, l'Etat s'est désen-

Le préfet, commissaire de la République de la région Languedoc-Roussillon et du département de l'Hérault

Monsieur le directeur général du Centre Hospitalier Régional
555, route de Ganges
34059 MONTPELLIER CEDEX

Direction des Interventions Publiques
D.I.P.-4/ME/FM - poste 540

s/c. de monsieur le directeur départemental des affaires sanitaires et sociales

OBJET : Construction et financement de la maternité et de l'hôpital cardio-pneumologique.
Conventions entre le C.H.R. et le conseil général et entre le C.H.R. et la ville de MONTPELLIER.

REF. : Votre lettre 180687 DG/PS/NP du 18 Juin 1987.

P.J. : six.

J'ai l'honneur de vous faire retour, sous ce pli, d'importantes délibérations du conseil d'administration du Centre Hospitalier Régional en date du 11 mai 1987 relatives à la construction et au financement de la nouvelle maternité et de l'hôpital cardio-pneumologique, vous permettant ainsi de signer la convention d'une part avec le conseil général de l'Hérault, d'autre part avec la ville de MONTPELLIER.

Je vous précise que ces deux collectivités territoriales m'ont transmis, au titre du contrôle de légalité, les délibérations de leur assemblée relatives à ce projet - ces décisions ont donc acquis un caractère exécutoire -

pour le préfet
le secrétaire général,

gagé et a décidé de ne pas participer au financement de la maternité. L'Etat s'est également désengagé du deuxième grand projet hospitalier montpelliérain : le Centre Cardio-Pneumologique, avec une unité pneumologique et quatre unités cardiologiques. Dans ce secteur aussi, Montpellier dispose de médecins et de chirurgiens de renommée internationale. Il faut citer en particulier le Docteur Puech, Président de la Fédération Mondiale de Cardiologie, qui, avec le Professeur Demaille, Vice-Président National du CNRS, co-assume la responsabilité scientifique de l'édition 1987 d'Euromédecine.

133 LITS POUR LA FUTURE MATERNITE

Il a été décidé de réunir en un même lieu, le long de la route de Ganges, près de l'hôpital Lapeyronie et du Centre André Bénézech, le nouvel ensemble hospitalier, qui comporte des parties communes pour l'accueil, les laboratoires et les plateaux chirurgicaux.

Signalons au passage que l'hôpital, dans le cadre de la même opération, a accepté l'achat d'un terrain à l'Etat, contigu, pour faciliter la construction d'une unité pédagogique de la faculté de médecine. Espérons que cette unité sera le germe au cours des années futures de la construction de la faculté de médecine dans ce secteur, projet ambitieux déjà caressé depuis plus de vingt ans par le Doyen Bénézech et ses successeurs.

La maternité comprendra 133 lits, dont 98 lits de gynécologie-obstétrique, et 35 lits pédiatrique et maladies infectieuses, 10 lits de réanimation médico-chirurgicale et 1 lit d'hémodialyse pédiatrique. Elle sera suivie scientifiquement par le Professeur Viala et ses collègues.

Le terrain d'implantation est limité au sud-est par l'actuel hôpital Lapeyronie, bordé au nord-est par la route de Ganges, pour une superficie de 6,5 hectares. Les futurs bâtiments seront accessibles à partir de la route de Ganges, par l'accès principal de l'hôpital Lapeyronie.

C'est ainsi que le Conseil d'Administration du Centre Hospitalier Régional de Montpellier, sous ma présidence, à

L'hôpital de cardiologie-pneumologie comprendra 230 lits, à savoir : chirurgie thoracique et cardio-vasculaire : 88 lits, médecine cardiologique : 76 lits, pneumologie : 66 lits.

Les parties communes comprendront le parking, l'accueil. Un vaste plateau technique, commun aux deux bâtiments, sera placé au rez-de-chaussée, et au premier étage.

260 MILLIONS DE FRANCS

Un bâtiment de service à caractère industriel pour le fonctionnement de l'ensemble, Lapeyronie y compris, sera construit dans la partie ouest du terrain. Au-dessus du plateau technique, il y aura deux étages de maternité, et trois étages de cardiopneumologie.

Un mot aussi sur l'estimation sommaire de l'opération :
- cardio-pneumologie... 131 millions
- maternité... 81 millions
- pédiatrie... 35 millions
Soit au total... 260 millions de francs.

L'ensemble représentera une superficie de 2 600 m² utiles. Si l'on ajoute les sommes prévues au plan directeur de l'hôpital pour l'achat du terrain pour la faculté de médecine, les plans de rénovation de services vêtus aux hôpitaux Saint-Charles et Saint-Eloi, on peut estimer à environ 400 millions de francs les travaux qui vont être engagés dans le cadre

du Centre Hospitalier Régional. C'est à peu près le coût estimatif, à ses débuts, de l'hôpital Lapeyronie.

Pour les entreprises de la Région, c'est donc l'équivalent d'un deuxième hôpital Lapeyronie qui va démarrer. Nous n'abandonnons pas cependant l'idée d'une participation de l'Etat qui aurait dû être de 20 % à ces investissements. Cette participation soulagerait en effet beaucoup le fonctionnement du Centre Hospitalier Régional. Nous continuerons l'œuvre en ce sens. Cependant, c'est une grande joie de pouvoir annoncer aux Montpelliérains et aux Montpelliéraines, aux futurs mamans, aux malades du cœur, le lancement de ces opérations qui n'ont qu'un but : conforter Montpellier, le pôle Euromédecine, les facultés de médecine, pharmacie, odontologie, de Montpellier, comme des centres internationaux en matière médicale et de santé.

Ne doutons pas que la nouvelle maternité et le nouvel hôpital cardio-pneumologique fondés à Montpellier de 1988 à ... (dans les meilleurs délais) participeront à l'histoire de gloire de la médecine montpelliéraine, au service des malades, dans la plus belle tradition d'Hippocrate, dont l'ombre plane sur Euromédecine.

Georges FRÈCHE,
Député-Maire
de Montpellier.

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL
5555 MONTPELLIER CEDEX

CENTRE ADMINISTRATIF ANDRE BENEZECH
DIRECTION GENERALE

CADRE : M. le Maire
RUCU 18.04.87
Destinataires :
K. le Député Maire de la Ville de Montpellier
HOTEL DE VILLE

Ref. DG/AS/EL

OBJET : construction et financement de l'Hôpital Cardio-Pneumologique.

Référence : Ma lettre du 1er Juin 1987.
Monsieur le Député-Maire,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, par dépêche du 26 Juin 1987, l'Autorité de Tutelle a approuvé la délibération du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier Régional acceptant vos propositions pour la construction et le financement du nouvel hôpital cardio-pneumologique.

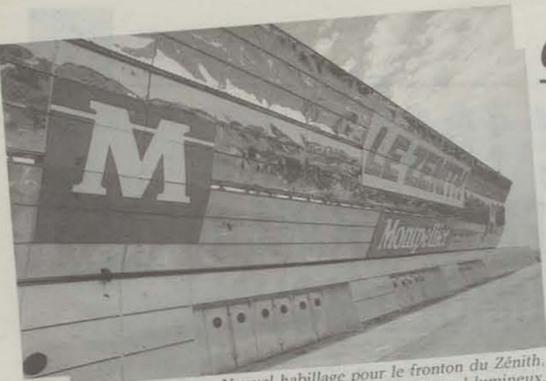
Par ce même courrier, je suis autorisé à signer la convention dans les termes que nous avons étudiés avec vos collaborateurs et collègues de façon identique à ceux utilisés dans la convention avec le Conseil Général de l'Hérault pour la construction et le financement de la nouvelle maternité.

de vous serais très obligé de bien vouloir me confirmer votre accord et me tenir à votre disposition pour la signature officielle de cette convention.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député-Maire, l'expression de mes salutations respectueuses et dévouées.

Le Directeur Général,
A. JULIAN

l'Assiette RESTAURANT à MONTPELLIER
4, rue de Verdun (face cinéma Capitol) 67.92.67.16



Nouvel habillage pour le fronton du Zénith, celui-ci est doté d'un journal lumineux.

Conseil municipal

M

SEANCE DU VENDREDI 26 JUIN 1987

- 17 - Centre Social de la Paillade - Subvention de 5 000 F.
- 18 - Cité Mion - Réfection des trottoirs - 683 000 F [voir article p. 17].
- 19 - Construction d'un collecteur eaux pluviales - Rue de la Fontaine de Celle-neuve - Impasse de la Fontaine rue de Gignac - 1 423 200 F.
- 20 - Contrat d'Action et de Prévention - Subvention de 434 000 F.
- 21 - Crèche Edelweiss - Construction d'une terrasse au 1^{er} étage.
- 22 - Crèche Sophie Lagreze - Travaux de rénovation - 400 000 F.
- 23 - Dalle de la gare routière - Transfert de gestion.
- 24 - Compte administratif 1986 de la Ville de Montpellier - Budget principal et budgets annexes du service de l'eau et de l'assainissement.
- 25 - Finance - Budget 1987 - Autorisation spéciale d'ouverture et de virements de crédits.
- 26 - Affectation de subventions et de cotisations de la Ville.
- 27 - Suppression - Transfert - Création de bureaux de vote.
- 28 - Espace Richter - Ouverture d'un bar-restaurant - Désignation du concessionnaire.
- 29 - Festival Vacances - Subvention à l'Association « Le Relais » pour l'accueil de 10 Barcelonnais - 10 000 F - Pour l'accueil de 2 200 enfants à Grammont et à Balaruc - 75 000 F.
- 30 - Mise à l'alignement Avenue de M. Teste.
- 31 - Maison du Travail et des Syndicats - Modification du règlement de fonctionnement du Conseil de Maison.
- 32 - La Paillade - Réfection de trottoirs : tranche ferme : 700 000 F (avenue de Barcelone, rue de Saragosse, d'Oxford, de la Haye, de Bologne, d'Uppsala, de Leydel).
- 37 - OPAC - Construction de 48 logements locatifs - Emprunt de 15 500 000 F - Garantie de la Ville.
- 38 - Parc Euromédecine - Entretien Michel Ferrier Entreprise.
- 39 - Parc de Lunaret : aménagement et exploitation manège d'enfants - Autorisation d'occupation du domaine public - Désignation d'un concessionnaire.
- 40 - Personnel Municipal - Entraîneur aux Echecs dans le cadre de « Place aux Sports » - Reconduction du contrat.
- 41 - Personnel Municipal - Plan de formation - Avenant n° 1 - Priorités de l'année 1987-1988.
- 42 - Personnel Municipal - Tableau des agents logés - Modification.
- 43 - Personnel Municipal - Tableau des effectifs - Modification.
- 44 - Personnel Municipal - Vêtements de travail - Réactualisation.
- 45 - Place Royale du Peyrou - Restauration du mur de soutènement de la Promenade basse rue Clapiès.
- 46 - Sports - A.S.M. Gazelec - Subvention ponctuelle : 30 000 F.
- 47 - Sports - Premier Challenge International de Hand-Ball MUC 1987 - Ville de Montpellier Taxe sur les spectacles - Exonération.
- 48 - Sports - Gala G.R.S. - 27 juin 1987 - Palais des Sports - Equipe Bulgare - Subvention : 30 000 F.
- 49 - Sports - Installations sportives - Utilisation par les collèges - Participation financière du Département.
- 50 - Sports - Rugby - Matches 1/8^e de finale, deuxième
- 51 - Sports - Stade d'Honneur de la Mosson - Eclairage de 1 000 lux au sol - Coût : 1 551 776,63 F.
- 52 - Voirie - Zones NA - Rue des Bouisses - Avenue de M. Teste - Appel d'offres.
- 53 - Voirie - Zone NA - Rue des Grèzes - Appel d'offres.
- 54 - ZAC de Costebelle - Création et conventions de mandat.
- 55 - ZAC de la Croix d'Argent - Approbation sans réserve du dossier de réalisation par le Commissaire enquêteur.
- 56 - Affaires Scolaires - Ecole maternelle du Jeu de Mail - Reconstruction : 6 215 796,64 F - Marché Société Nouvelle ECG.
- 57 - M. André Vézinhel représentera le Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.
- 58 - M. Jean Puccinelli représentera le Conseil Municipal au Conseil d'Administration de la Société d'Équipement de la Région Montpelliéraine (SERM).
- 59 - Impasse de la Pépinière - Aménagement du parking Joffre - Marché Viafrance.
- 60 - Office Public d'Aménagement et de Construction - Construction d'une galerie funéraire au Cimetière Saint-Etienne - Emprunt de 3 300 000 F - Garantie de la Ville.
- 61 - Personnel Municipal - Gestion informatisée par cartes à mémoire.
- 62 - Terrain « Racanie » - Vente Département/Ville.
- 63 - Voirie Primaire - Renforcement Avenue Jean Mermoz - Marché Mazza.

DEPANNAGE MENAGER
DEPANNAGE
PETITE ELECTRICITE
TISSERAND C.
67.69.20.39
 Dépannage rapide toutes marques
 Déplacement : 60 F = 30 km
 Main d'œuvre : 90 F T.T.C.
 Machine à laver - Lave vaisselle
 Réfrigérateur - Gazinière
 Sur toutes réparations - Garantie
 1 an pièces et main d'œuvre
 21, Rue des Chasseurs,
 34000 Montpellier

comelect
équipement
 480, Av. Près-d'Arènes
 34000 Montpellier
 Tél. 67.92.09.90
TOLERIE FINE POUR
L'ELECTRONIQUE
ET L'ARMEMENT
 Containers pour missiles
 Armoires Electroniques
 R.A.Q. 2

SOLEG
Société Languedocienne d'Entreprise Générale
 Siège Social : 12, rue Toiras - 34000 Montpellier
 Société en Nom Collectif - Capital 2 750 000 F
 Bureaux Administratifs et Dépôt :
 Route de Lodève - B.P. 42
 34990 Juvignac - Tél. 67.45.46.47

BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS - GÉNIE CIVIL

SEANCE DU MARDI 28 JUILLET 1987

- 1 - Articles L 122.20 et R 122.7 du Code des Communes - Décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal - Communication.
- 2 - Vœu pour la libération de Pierre-André Albertini.
- 3 - Association « Abri Languedocien » - Aménagement de 6 studios dans le foyer - Emprunt de 160 000 F - Garantie de la Ville.
- 4 - Affaires Culturelles - Subvention de la Ville de 3 000 F à l'Association des « Amis de l'École Régionale des Beaux Arts ».
- 5 - Affaires Culturelles - Gratuité d'inscription à la Bibliothèque Municipale aux enfants des écoles maternelles et primaires de la Ville.
- 6 - Affaires Culturelles - Transfert au District des biens mobiliers du Conservatoire National de Région du fait de sa districalisation.
- 7 - Affaires Culturelles - Transfert de subvention au District pour le Conservatoire National de Région.
- 8 - Affaires Culturelles - Création de la Médiathèque Gutenberg - Demande de subvention au Ministère de la Culture et de la Communication.
- 9 - Affaires Culturelles - Subvention de 40 000 F à l'Association « Montpellier Cinéma » pour remise de prix dans le cadre des Rencontres avec le Cinéma Méditerranéen.
- 10 - Affaires Culturelles - Bourse de voyage d'études de 600 F à 4 étudiants de l'École Régionale des Beaux Arts de Montpellier.
- 11 - Affaires Culturelles - Edition d'un album sur 8 collections du Musée Fabre.
- 12 - Affaires Culturelles - Globalisation des droits perçus à l'École Régionale des Beaux-Arts.
- 13 - Affaires Culturelles - Convention Ville de Montpellier/Association « Aperçables » pour l'équipement de la Médiathèque Gutenberg.
- 14 - Affaires Culturelles - Musée Fabre - Vente du catalogue de l'exposition Courbet.
- 15 - Affaires Culturelles - Subvention de 50 000 F à la Fédération des Œuvres Laï-
- 16 - Affaires Culturelles - Subvention à l'association « Théâtre en flammes » 3 000 F et « Compagnie de la Lice » ayant participé au Carrefour de l'Enfance.
- 17 - Affaires Scolaires - Bourses d'études communales - Attribution - Année scolaire 1986-1987.
- 18 - Affaires Scolaires - Bourses municipales d'apprentissage - Année 1986-1987.
- 19 - Affaires Scolaires - Subvention de 273 480 F aux écoles Heidelberg, Estanove, La Martelle, Docteur Calmette, Jean Moulin I, Les Pins I, maternelle Salamanque, Assas, maternelle La Rauze, maternelle Assas, Louis Blanc, maternelle Chamberte, Louisville I, maternelle le Jeu de Mail, Chamberte I, le Jeu de Mail I, Molière, Gambetta, Salamanque I et II, Condorcet ; soit 41 classes, 1 859 enfants qui pourront bénéficier de séjours de classe verte et rousse.
- 20 - Affaires Scolaires - M. Caspella (suppléant M^{me} Espi) représentera la Ville avec M. Oberli (suppléant M. Lévy) et de M^{me} Fenoy (suppléant M^{me} Ferrandi) au Conseil d'Administration du Collège Gérard Philippe.
- 21 - Affaires Scolaires - Participation financière de la Ville au fonctionnement de l'école privée « Les anges gardiens » - 13 770 F pour 51 élèves Montpelliérains.
- 22 - Affaires Scolaires - Ecole Victor Duruy - Désaffectation.
- 23 - Association Imatlas - Subvention de 35 000 F.
- 24 - Avenue du Marché Gare - Réfection de la chaussée - 860 000 F.
- 25 - Carrefour Estanove - Route de Lavérune - Rue du Pas du Loup - Rue du Lavandin - Rue du Père Cyprien Rome - Projet d'aménagement - 1 520 000 F.
- 26 - Centre Communal d'Action Sociale - Subvention de 2 000 000 F.
- 27 - Centre Hospitalier Régional - Acquisition d'un Lithotriteur - Service d'Urologie de l'hôpital Lapeyronie - Emprunt de 3 600 000 F - Garantie de la Ville.

- 28 - Conservatoire National de Région - Transfert au District.
- 29 - Contentieux Travaux Publics - Démolition immeubles Cours Gambetta - Protocoles d'accord.
- 30 - Couvent des Ursulines - Aménagement des abords - Acquisition « Le Vormax ».
- 31 - Crèche Agropolis - Réservation de berceaux - Convention Cirad/Ville de Montpellier.
- 32 - Augmentation d'heures de pédiatrie pour accompagner l'ouverture au 1^{er} septembre 1987 de la crèche Agropolis et la création de la 3^e crèche familiale le 20 octobre 1987.
- 33 - Crèche familiale - Convention de bail entre la Ville et l'OPAC - Création d'une crèche familiale à compter du 1^{er} octobre 1987 à la Pompi-gnane.
- 34 - Dénégement des bouches d'égouts et avaloirs - Désenclassement et pompage des fosses - Marché Montpellier Assainissement.
- 35 - District de l'Agglomération de Montpellier - Plan de jalonnement - Signalisation de direction - Contrat de maîtrise d'œuvre District/Ville.
- 36 - Domaine de Grammont - Réalisation d'un logement de gardien - Marché Bec Construction.
- 37 - Rénovation des chaufferies - Ecole Salamanque (73 095, 64 F), Barcelone, Heidelberg (421 779,07 F) - Marchés E.C.P. Caizergues/Lyron.
- 38 - Espace Richter - Bail au CCAS pour des locaux destinés au club du Troisième Age Dom Bosco.
- 39 - Finances - Réaménagement de la dette de la Ville de Montpellier.
- 40 - Foncier - Mise à l'alignement avenue de M. Teste, avenue Villeneuve d'Angoulême, rue de l'Aiguelongue, rue de la Castelle, rue de la Croix de Lavit, rue de la Marqueroise.
- 41 - Foncier - Rue du Plan du Palais - Poste de transformation souterrain - Convention Ville/E.D.F.
- 42 - Immeubles municipaux 2, Place Pétrarque, 1, rue Embouque d'Or - Réfection toitures et zinguerie - Appel d'offres.
- 43 - Parc de la Guirlande - Liaison de la rue Fontcarrade à la rue Tour Gayraud - Appel d'offres.
- 44 - Parking Garage Municipal - 25, route de Nîmes - Paiement des arriérés de loyers.
- 45 - Personnel municipal - Emploi « secrétaire bilingue » - Nouvelle assimilation.
- 46 - Personnel municipal - Tableau des agents logés - Modification.
- 47 - Personnel municipal - Tableau des effectifs - Modification.
- 48 - Piscine Tournesol Maurin - Projet de solarisation - Demande de subvention auprès de l'AFME.
- 49 - Plan d'Occupation des Sols - Suppression des emplacements réservés pour équipements publics.
- 50 - Quartier Gély-Figuerolles - Chamberte - Paul Valéry - Pas du Loup - Réalisation d'un commissariat de Police Municipale - Avenant à la convention Ville/OPAC.
- 51 - Rencontres Internationales de Jeunes - 6 au 15 juillet 1987 - Subvention de 50 000 F.
- 52 - Restaurants Scolaires - Proposition d'augmentation des prix et de la tarification dégressive - Le prix des repas va donc de 4,30 à 14,70 F suivant le quotient familial (le prix de revient moyen est de + de 21 F).
- 53 - Rue des Apothicaires - Réfection de la chaussée (450 000 F).
- 54 - Rue Auguste Broussonnet - Mise à l'alignement sur stade d'athlétisme Philippiques - Appel d'offres.
- 55 - Rue du Château Bon et rue de la Belle - Construction réseaux AEP et EU (695 000 F).
- 56 - Sports - Auto-Cross Richter - Subvention à l'ASA Hérault de 300 000 F pour l'organisation.
- 57 - Sports - Championnats de France Espoirs de Natation - Zone B - Organisation - Subvention à AMSA de 12 500 F.
- 58 - Sports - Location gymnase Collège Assomption - Convention.
- 59 - Sports - Rencontres football 1^{re} Division - Montpellier
- 60 - PSG contre Paris Saint-Germain - Monaco et Bordeaux - Taxes sur les spectacles - Exonération.
- 61 - Sports - Stade Bonnier de la Mosson - Constructions vestiaires - Lancement concours conception-réalisation.
- 62 - Sports - Subventions aux associations et clubs sportifs de la Ville - SG Pergola (tournoi de foot) 5 000 F - UNSS [championnat de France GRS] 10 000 F - Comité d'organisation Montpellier gymnastique International [France, Suisse, Bulgarie] 35 000 F - Critérium du Jeune Pilote (régates) 15 000 F - Entente Bouliste Montpelliéraine 10 000 F - FC Paul Valéry 6 000 F - Hypocampe Ecole 1 000 F.
- 63 - Sports - Pose de clôtures aux normes de la Fédération Française de Football sur les terrains 1 et 2 de Grammont (591 019,38 F) - Lancement de concours réalisation de vestiaires sur les terrains 1 et 2 de Grammont qui seront ainsi aux normes.
- 64 - Sports - Terrain rugby Sabathé - 1 240 places debout et une aire stabilisée (travaux estimés à 526 163,62 F).
- 65 - Affectation de subvention aux Associations d'Elus.
- 66 - Voirie - Marchés d'entretien - Avenant au marché d'entretien pour cause de dégradation à cause des conditions météorologiques du début de l'année.
- 67 - Voirie - Rénovation des chaussées - Revêtement par procédés spéciaux - Marchés.
- 68 - Voirie - Rue Croix de Lavit - Elargissement de la voie (800 000 F).
- 69 - Réseau AEP Eaux Usées, Eaux Pluviales - Desserte de la ZAC Croix d'Argent (2 377 153,15 F).
- 70 - Bureau des adjudications - Désignation des Membres du Conseil Municipal : Titulaires : MM. Frêche, Belorgeot, Oberli - Suppléants : MM. Puccinelli, Velay, Granier.
- 71 - Subvention à l'équipe Alméras Frères (300 000 F) qui portera haut les couleurs de Montpellier.

MONTPELLIER

N GROUPE NICOLLIN

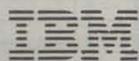
Collecte en 4x4 à même la plage.

Photo Tony JACOPONELLI

IBM France en Languedoc-Roussillon

- C'EST :**
- 2 700 techniciens et cadres à l'usine de Montpellier
 - 130 spécialistes à Nîmes, Perpignan et Montpellier qui assurent la commercialisation et la maintenance de l'ensemble des matériels
 - 400 personnes embauchées au cours des cinq dernières années
 - 1 000 emplois de sous-traitance dans la région.

- C'EST AUSSI :**
- une production de haute technologie dont 80 % sont exportés
 - une participation importante à la vie régionale
 - un climat social favorisant à la fois l'épanouissement du personnel et la bonne marche de l'entreprise.



Usine de La Pompignane Montpellier

PROMENADE A LA PAILLADE

Avec André Vézinhét, 1^{er} Adjoint au Maire, Conseiller Général du 9^e Canton

André Vézinhét, 1^{er} Adjoint au Maire, Conseiller Général vit à La Paillade. Il aime son quartier et tient à se rendre compte régulièrement par lui-même de l'état d'avancement des projets. Nous l'avons suivi un jour de juillet sur le terrain. Un périple qui nous a conduit de l'antenne de la Mairie, aux tennis des Garrigues via l'avenue de l'Europe, au stade de la Mosson, à l'Espace Neptune et au Parc de la Paillade.



Un dialogue chaleureux avec les joueurs de l'Hortus Pétanque.

JUILLET, 14 h 30. Le soleil tape dur sur la Paillade. Mais une dizaine de mordus du cochonnet, dédaignant la sieste, ont déjà investi le terrain de l'« Hortus pétanque », pour pratiquer leur sport favori.

Le terrain récemment aménagé est ombragé et suit la courbe du trottoir. De l'autre côté de la rue un vaste espace est lui aussi réservé aux boulistes. « C'est un club qui marche fort », me glisse André Vézinhét à l'oreille. « D'ici la fin de l'après-midi, ils seront plus de 300 à jouer ici ».

L'accueil est chaleureux. Les mains se serrent. Inutile de présenter aux boulistes leur Conseiller Général. Ils savent la part que celui-ci a pris dans l'aménagement de leur terrain. Sont-ils satisfaits ? Le plus modéré affirme que « ça peut aller » ; le plus enthousiaste que « c'est du tonnerre » ; tous s'accordent à dire que « c'est plus propre, vraiment impeccable ».

DES BOULISTES HEUREUX

Ils profitent de la présence d'André Vézinhét pour demander ce qui se prépare sur le terre-plein situé derrière l'URSSAF. Il s'agit en fait

d'aménager, à côté du parking privé réservé aux visiteurs de l'URSSAF, un nouveau parking. Celui-ci, destiné aux clients du marché voisin, pourra également servir de terrain aux boulistes les jours de Championnat. Avant de lancer sa boule, un joueur s'inquiète : « et qu'est-ce que vous faites là-haut vers le lac ? vous n'allez pas enlever tous les arbres ? ».

Il a vu un engin de débroussaillage s'activer dans la pinède, au bord du lac des Garrigues. M. Vézinhét le rassure. Une opération de nettoyage du bois a débuté le matin même. Les nouvelles circulent vite à la Paillade ! Il n'est pas question de raser la colline, mais uniquement de débayer les arbres morts qui encombrant la pinède, gênant pour les promeneurs, et constituant un sérieux risque en cas d'incendie.

Le deuxième objectif du parcours : la visite des tennis en construction aux Garrigues via l'avenue de l'Europe.

L'axe central du bas de l'avenue de l'Europe, ainsi que les bas-côtés, ont été entièrement réaménagés en 1986. Pelouses vertes bien tondues d'où émergent ça et là des jeunes arbres vigoureux et des parterres de

fleurs fambloyantes, ont remplacé les buissons épineux et inesthétiques qui jalonnaient le parcours.

LE PLUS VERT DES QUARTIERS MONTELLIÉRAINS ?

L'effet est superbe (cf. photo p. 23). Une deuxième tranche de travaux a été engagée permettant un traitement similaire du reste de l'avenue de l'Europe, dans un premier temps de la partie médiane et ultérieurement des parties latérales.

On jette un coup d'œil au passage sur l'emplacement de la nouvelle résidence foyer pour le 3^e Age, à côté de l'école Pablo Picasso. Prochamment réalisée par l'OPAC, avec le concours de la Ville, du Conseiller Général et de la Caisse d'Assurance Maladie, cet établissement de 83 places sera géré par le Centre Communal d'Action Sociale.

Pas de retard sur le programme du chantier. Les 5 tennis, le mur d'encinement et le club-house seront prêts pour la rentrée. Des plantations effectuées à l'automne inscristront l'ensemble dans un cadre de verdure.

Au loin, les rives de la Mosson font l'objet, elles aussi, d'une



L'avenue de l'Europe : parterres fleuris et gazon remplacent les broussailles malpropres.



grande opération de nettoyage. Un groupe, constitué d'associations du quartier, d'élus de la Ville, de la Société d'Equipement de la Région Montpellieraine, y travaille activement.

M^{me} Bonnet, Directrice du groupe scolaire des Troubadours, coordonne l'action des onze écoles du secteur. L'objectif ? Une grande journée, voire un week-end de débroussaillage des berges de la rivière en octobre prochain.

UN STADE DIGNE DE NOS FOOTBALLEURS

Du lac des Garrigues on se rend au stade de la Mosson. Le chantier est impressionnant. Dès le lendemain de la victoire des Pailladins, le 23 mai, et leur montée en Première Division, la Ville a engagé des travaux d'envergure sur le stade.

Les 800 places de parkings accueilleront sur un revêtement provisoire les spectateurs des matches de foot. Un aménagement plus définitif avec plantations d'arbres et marquage au sol est prévu à l'automne. La nouvelle tribune d'honneur se dresse dans le

ciel au milieu des échafaudages et des grues.

Le 25 juillet, tout sera prêt : 1 580 places, dont 9 loges vitrées de 100 places, une tribune de presse, les vestiaires, locaux techniques, etc...

Passant à côté de l'ensemble des groupes scolaires Bari, Bologne et Oxford, André Vézinhét nous montre l'emplacement réservé à l'extension du restaurant scolaire. Cette opération, André Vézinhét a décidé de la financer sur sa dotation hors programme du Conseil Général.

Dernière étape de notre périple : le Centre Nautique de la Paillade.

ESPACE NEPTUNE : L'ÉTAPE FRAÎCHEUR

Au Centre Nautique, la fraîcheur de l'eau qui jaillit par tout contraste avec la chaleur caniculaire du jour.

Le succès de l'Espace Neptune, le nouveau parc aquatique inauguré le 4 juillet dernier ne fait aucun doute. Beaucoup d'enfants mais aussi d'adultes assiégent avec en-

thousiasme les toboggans aquatiques. Les plus téméraires n'hésitent pas. Ils s'élancent d'une hauteur de près de 9 mètres pour une glissade longue de 76 mètres. Les moins entraînés préfèrent les parcours de 40 mètres tandis que parents et enfants, main dans la main, empruntent la piste plus familiale de 3 mètres de large et 12 mètres de long.

Eclaboussures, émotions, fraîcheur et éclats de rire assurés !

André Vézinhét visiblement se régale du spectacle. « Bien sûr », confie-t-il, « il existe d'autres parcs aquatiques dans la région. Mais c'est le premier du genre à être installé dans un équipement public, et vous n'en trouverez pas qui soit accessible pour 4,50 F seulement ! ».

Retour au point de départ. L'antenne de la Mairie et le Parc de la Paillade. Le bassin du parc, tristement vide depuis plusieurs années, sera remis en eau dès l'automne pour l'agrément de tous les Pailladins.

Cette visite nous aura permis de constater que La Paillade est un quartier qui bouge. Mais ce dynamisme ne s'inscrit pas seulement dans les équipements et les aménagements. Il se traduit par une réelle animation et une vie culturelle intense à travers les associations et l'action des Maison Pour Tous. Les Pailladins forment vraiment une communauté vivante et soudée !



L'espace Neptune : les plaisirs d'un parc aquatique, en pleine ville, pour moins de 5 F.



Le stade de la Mosson : un chantier mené tambour battant. En haut : les parkings. En bas : les nouvelles tribunes.



challengers de demain



CREDIT AGRICOLE DU MIDI



AGD
UN HOMME DE METIER...
UN HOMME DE PASSIONS

antoine garcia-diaz
architecte d.p.l.g. urbaniste
13, rue des balances
34000 montpellier
tél. 67.52.78.10

A travers le temps, l'architecture a marqué l'histoire de l'humanité. Imaginer, créer les lieux où l'homme va vivre, travailler, se distraire... est un métier qui tient un peu de la magie pour le néophyte ! Parmi les architectes, certains se font remarquer par une personnalité qui donne à leurs réalisations un caractère original et marquant. Réussites à différentes échelles, de la maison individuelle au grand ensemble harmonieusement pensé et réalisé. Mais rien de durable ne se fait sans passion ni sans savoir-faire. Homme de métier et de passions, Antoine Garcia-Diaz nous semble l'être entièrement. Avec des racines profondément latines, des origines andalouses, un séjour en Catalogne à Barcelone, des années vécues en Algérie, des études d'architecture et d'urbanisme faites à Montpellier et à Paris, frais diplômé D.P.L.G., il ouvre un atelier d'architecture en 1972 et s'entoure d'une équipe compétente. Une équipe qui, au fil des ans va acquérir le « top niveau » et se voir récompensée de nombreuses fois dans des concours nationaux et internationaux : le dernier en date, le concours international de Cordoue, deux prix obtenus à celui de Bruxelles, voici deux ans, et à Montpellier, l'équipe remporte le premier concours qui s'est fait sur Antigone, après le Nombre d'Or : l'Esplanade et le Forum autour de la Place du Millénaire. Antoine Garcia-Diaz fait également partie de ceux qui ont gagné le concours du Corum, toujours à Montpellier. Montpellier, que, dit-il, il aime beaucoup : « une des villes de France où les choses bougent, j'aime le dynamisme qui y a été mis en place et ce qui s'y fait, je suis tout à fait d'accord avec les options qui sont prises, l'essai de m'y intégrer ». Les activités de son cabinet se partagent entre l'architecture et l'urbanisme. « L'architecture, précise-t-il, ne peut se désintéresser de ce qui se fait autour de son projet, faire de l'urbanisme est donc quelque chose de naturel, j'estime aussi que l'urbaniste doit être un petit peu architecte ! Ne faisant pas en fait de grosse différence entre ces deux activités, nous travaillons ici dans les deux domaines, liant vraiment les deux professions. Cela nous permet de travailler sur des projets et des réalisations passionnantes comme l'ont été l'aménagement du Verdanson par exemple et de multiples réalisations en ville, dans la région et dans toute la France ».

Ateliers St Martin
PRIX D'USINE
67.42.41.20
18, rue des Capriers
Montpellier
Route de Lavérune,
face aux Collines
d'Estanove

QUALICONSULT
- Contrôles Techniques et Inspections Bâtiments et Industrie
- Consultants en Gestion et Assurance Qualité
Agence de Montpellier
Résidence Costebelle
12, Avenue de la Pompi gnane
34000 Montpellier
Tél. 67.64.48.68

ÉTABLISSEMENT PLÔ PRIMEURS
AGRUMES - FRUITS - LÉGUMES
MARCHÉ-GARE DE MONTELLIER
Tél. 67.92.13.16 34000
Tél. 67.92.55.67 MONTELLIER

SOLARES
Ravalement - Etanchéité de façades
Isolation thermique par l'extérieur
Société Languedocienne de Revêtements Spéciaux
1348, Avenue de la Mer
34000 Montpellier
Tél. 67.65.06.37

SARLEC
ascenseurs
montre-charge
escaliers mécaniques
élevateurs
Entretien toutes marques
Dépannage 24 h/24
« Les Cévennes », Bâtiment K2
949, Avenue Louis Ravas
34100 Montpellier
Tél. 67.41.35.71
Telex : 490 983 F

CONSTRUIRE DES ECOLES POUR L'AVENIR DE NOS ENFANTS

DEPUIS 1977, la Municipalité s'est engagée dans un effort immense, celui de la construction d'écoles neuves ou la reconstruction en dur des préfabriqués. Tout cela pour que les enfants, entourés de leur maître, s'épanouissent au mieux et préparent dans de bonnes conditions leur avenir.

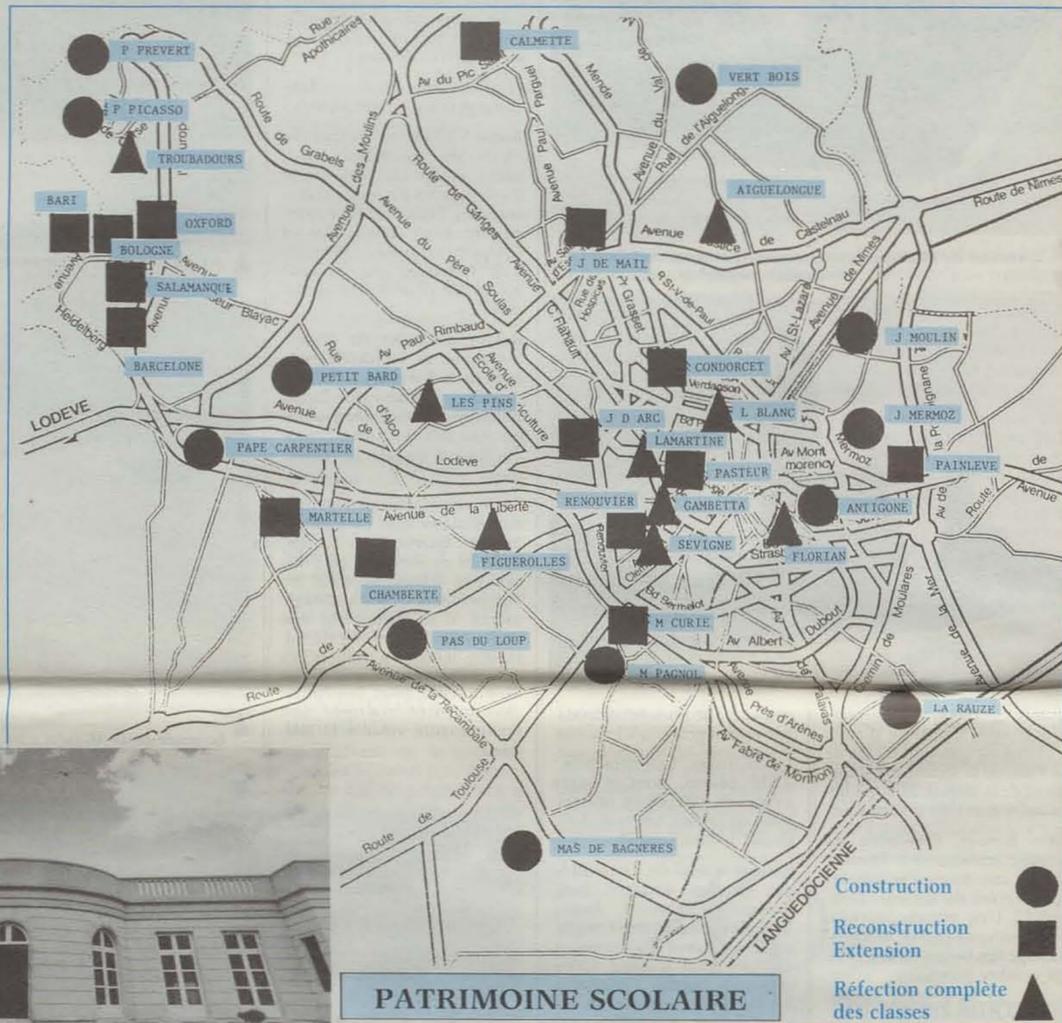
A la rentrée sera inaugurée la maternelle à Antigone, et le Jeu de Mail sera définitivement restauré.

Il ne suffisait pas de construire des classes; il fallait aussi construire ou aménager des restaurants scolaires, abolir le terme de cantine en développant l'animation pendant le temps des repas, donner plus de qualité à ceux-ci grâce à la chaîne froide de la cuisine centrale.

Dans les écoles, la Ville a souhaité développer les salles polyvalentes riches d'expression en puissance, ouvrir les jeunes à la technologie d'aujourd'hui en équipant 27 ateliers d'informatique dans chaque nouvelle école et câblant 15 écoles, leur permettant de bénéficier de programmes pédagogiques souples et attractifs.

Pour la Ville de Montpellier, l'école: c'est une vraie priorité.

La nouvelle école maternelle d'Antigone.



VOIRIES - REVETEMENTS SPECIAUX
RESEAUX DIVERS

L'ENERGIE D'UNE EQUIPE

AGENCE LANGUEDOC

83, Route de Montpellier - BP 98
34202 Sète Cedex - Tél. 67.48.63.14
34990 Juvignac - Tél. 67.75.17.75

S.A. FAÇADE D'OC

Étanchéité
Ravalement
Isolation
Peinture

67.68.31.31

Les Cabanes de Pérols
« Hangar Dienne »
34470 Pérols



Actions de Recherche
en Communication
A.R.C. LANGUES

STAGES
D'ANGLAIS,
ITALIEN,
ESPAGNOL,
ARABE...

L'INSTITUT DU PEYROU
ARC Langues

organise des cours d'apprentissage et de perfectionnement de langue anglaise, italienne, espagnole, français pour étrangers.

Les stages se déroulent par trimestre et comprennent 40 heures de travail en classe et au studio d'audiophonon (méthode Arc Langues) à raison de 2 fois 2 heures chaque semaine. Le nombre de places est limité à 8 personnes par groupe afin de permettre une activité constante de chacun. Autres formules: cours intensifs ou extensifs, particuliers ou en mini-groupe. Renforcement scolaire. Formation continue, cours dans l'entreprise.

Pour tous renseignements, tests et bilans audiométriques, s'adresser à l'Institut:
3, rue Auguste-Comte
Tél. 67.92.05.55

L'ECOLE: UNE PRIORITE POUR MONTPELLIER



Jean Oberti, Maire Adjoint, Délégué aux Affaires Scolaires.

L'intervention des parents d'élèves, des enseignants qui nous ont si souvent aidés dans la gestion et dans la défense de l'école, reste absolument nécessaire.

Jean OBERTI, Adjoint au Maire, Délégué aux Affaires Scolaires.

À travers les budgets successifs de la Ville, beaucoup d'efforts ont été faits pour développer les moyens mis au service de l'école. Pour accueillir près de 20 000 enfants, de nouvelles écoles mieux conçues ont été construites, des travaux importants de rénovation ont été entrepris, l'univers scolaire a été amélioré: une école aujourd'hui c'est en plus des classes nécessaires, un atelier d'informatique, une bibliothèque, des salles d'activités culturelles, un restaurant scolaire. Prendre la vie de l'enfant dans sa globalité, c'est apporter aux enseignants tous les moyens matériels et pédagogiques nécessaires. L'éveil à la connaissance scientifique et technique (astronomie, écologie) ainsi qu'à toutes les disciplines culturelles a été favorisé (musique, art dramatique) ainsi que l'ouverture aux activités sportives (classes de neige). Enfin, l'arrivée du câble dans les écoles permet aujourd'hui un enrichissement des programmes par l'image et bientôt une maîtrise de ces techniques nouvelles.

Cette école que nous voulons imaginative, adaptée au développement actuel, veut lutter par tous ces moyens contre les conditions d'échec qui frappent encore beaucoup trop de jeunes enfants. En un mot une école adaptée aux exigences de notre temps. Malgré les difficultés, cet effort sera poursuivi.

La Zone d'Éducation Prioritaire que la Municipalité de Montpellier a aidée depuis sa création, va reprendre ses activités et l'aide budgétaire accordée à ses animations sera soutenue.

Deux instituteurs en surnombre ont cette année été nommés pour s'occuper plus spécialement des écoles dans lesquelles un certain nombre d'élèves ont de grandes difficultés au niveau de l'alphabétisation et du travail scolaire. Mais tous ces efforts ne pourront aboutir que si l'État s'engage résolument dans une aide accrue à l'École par la création de postes d'enseignants supplémentaires et de crédits destinés au soutien pédagogique.

En effet, malgré la volonté politique de la Municipalité d'augmenter ses efforts en faveur de l'école publique, des difficultés budgétaires restent très préoccupantes si l'on veut que l'école publique puisse aider tous les enfants sans distinction.

LE CABLE AUXILIAIRE PEDAGOGIQUE DANS LES ECOLES DE MONTPELLIER

Grâce à l'opération « Educable », qui a nécessité un an de travail avec les écoles, 11 écoles primaires et 4 maternelles, câblées en 1987, recevront des programmes pédagogiques préparés par le CRDP. Une expérience originale et passionnante pour les élèves et les enseignants... et les parents. Ceux-ci, s'ils reçoivent le câble, peuvent suivre à leur domicile les mêmes programmes que leurs enfants.

La constitution du service Educable s'est effectuée en étroite collaboration avec les quelques 90 enseignants des écoles câblées, ainsi qu'avec des professeurs du Collège des Aiguères. Ils ont testé et étudié la maquette du catalogue télématique, ont donné leurs impressions, leurs suggestions et précisé leurs demandes.

Grâce au travail de toute une année scolaire les 400 films que propose le service ont pu être déterminés. Le catalogue télématique complet de ces 400 films est en cours de constitution. Dans sa préfiguration il recueille d'ores et déjà l'adhésion des enseignants, tant par le procédé que par la forme du dialogue et de la présentation.

Il s'agit de proposer aux éta-

blissements scolaires (écoles, collèges, lycées) la réception de films éducatifs par le réseau câblé, sur leur demande et non point selon une programmation rigide préétablie.

Ces films peuvent être choisis, puis réservés, sur un catalogue télématique. Le choix de ces 400 films parmi les fonds du CNDP a été fait à Montpellier à partir de l'étude des besoins des enseignants.

Une maquette du catalogue définitif, proposant 201 films, est déjà consultable sur le serveur du CRDP de Montpellier au 67.52.89.60, choix 4 en page d'accueil.

L'ensemble des films sera copié aux normes exigées par la diffusion sur un réseau câblé.

L'ensemble du service sera constitué pour le premier trimestre de l'année scolaire 1987-1988.

15 ÉCOLES RACCORDEES DÈS LA 1^{re} TRANCHE

11 écoles primaires :
Bari 1 et 2
Troubadours 1 et 2
Salamanque 1 et 2
Les Tours
Cité Mion 1 et 2
Aiguères 1 et 2

4 écoles maternelles :
Bari
Salamanque
Cité Mion
Aiguères

2000 enfants
90 enseignants

FIN 1987 TOUTES LES ECOLES SERONT EQUIPEES DE PHOTOCOPIEUSES

La Ville de Montpellier, grâce à la Caisse des Ecoles, équipe les écoles primaires et maternelles de photocopieuses.

Celles-ci placées dans une école, choisie par les directeurs d'établissement, sert à d'autres écoles peu éloignées.

Les photocopieuses facilitent grandement le travail de préparation des maîtresses et des maîtres qui peuvent abandonner l'antique ronco à alcool. Les jeunes enfants peuvent disposer de dossiers plus clairs et plus agréables.

L'équipement des écoles a démarré en novembre 1986 et s'achèvera en 1987.

En 1986, les écoles suivantes ont été équipées :

- Menestrel, Prévert, Les Tours Les Troubadours, Pablo Picasso ;
- Salamanque, Barcelone, Heidelberg, Louisville ;
- Les Pins, Les Cévennes, Cité Astruc, Petit Bard ;
- Cité Mion, Prés d'Arènes ;
- Le Lez, Jean Mermoz, Jean Moulin, Painlevé, Louise Michel ;
- Lantessargues, Croix d'Argent, F. Buisson, Marje Curie, A. Daudet, Mas de Bagnère, Mas Drevon, M. Pagnol.

En 1987, ce sera le tour de :

- Bari, Bologne, Oxford ;
- Carnot, Pape Parmentier, La Martelle, Molière ;
- La Chamberte, Estanove, Figuerolles, Pas du Loup ;
- Aiguères, La Rauze ;
- Paul Bert, V. Hugo, L. Figuié, Florian, A. France, J. Simon, Antigone ;
- Assas, J. d'Arc, Chaptal, A. Comte ;
- Gambetta, F. Garnier, Lamartine, Pasteur, Renouvier, Sévigné.

Vous avez besoin d'une macromolécule,
Vous avez besoin d'un conseil
Une nouvelle Société est là :

PRABIOTEC

PRODUCTION de macromolécules à usage
Biochimique - Pharmaceutique - Cosmétique
ETUDES et CONSEILS scientifiques

PRABIOTEC S.A.

647, Route d'Alès - 30380 Saint-Christol-lez-Alès
Téléphone : 66 52 21 54 - Télécopie : 66 52 46 39

Menuiseries PVC

ISOLE DU FROID
ET DES BRUITS

Aucun entretien
Réalisation - Mise en œuvre

Ets PROUGET

Rte de Saint-Georges d'Orques
34990 JUVIGNAC
Tél. 67.75.34.51

en juillet 87
Les nouvelles
Citroën
arrivent...

Nouvelle Direction
CITROËN
Agent
Citroën
M. Fernandez



28, Av. Georges Clémenceau
34000 Montpellier
Tél. 67.92.75.82

Spécial Travaux Publics



MIDI-MÉDITERRANÉE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 36 000 000 F

DIRECTION MIDI-LANGUEDOC
Z.I. de la Lauze
34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS
☎ 67.42.56.99 - Téléx 480 260

TRAVAUX PUBLICS

Routes et aérodromes
Voiries - Réseaux divers
Enrobés - Revêtements spéciaux

TRAVAUX PRIVÉS

Lotissements - Sols industriels
Aires de jeux - Tennis clés en main



MONTPELLIER
ENTREPRISE GÉNÉRALE
Travaux Publics - Génie Civil
Bâtiment - Préfabrication
Z.I. - Vendargues - 34740
☎ 67.70.37.51



• RESTAURATION
d'immeubles et de monuments
• RÉHABILITATION
Gros œuvre
• RAVALEMENT
de façades
☎ 67.65.03.50 - 67.65.16.95



MONTPELLIER
ASSAINISSEMENT

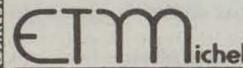
INTERVENTION 24 H/24

Débouchages - Pompes - Vidanges de fosses, bacs à graisses...
Nettoyages, entretien de réseaux
Entretien de stations d'épuration - Postes de relèvement
942, Rue de l'Industrie - 34000 MONTPELLIER
Tél. 67.92.95.89

SOMEL Société Méditerranéenne
d'Electricité SOCIÉTÉ ANONYME
au Capital de 950 000 F

Les Coutaux - Route Départementale 116 E
34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS
Tél. 67.42.76.70 (5 lignes groupées)
Centre de Travaux du Roussillon :
Rue Jean-Baptiste Biot - Z.I. Nord - 66000 PERPIGNAN
Tél. 68.52.79.16

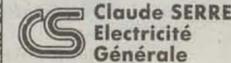
Entreprise Travaux MICHEL



TRAVAUX PUBLICS
ASSAINISSEMENTS
V.R.D.
MAÇONNERIE
CANALISATIONS et POSE
EDF - GDF

Bureaux : Z.I. Mas d'Astre
34000 MONTPELLIER
☎ 67.27.43.00

Correspondance : 25, Route de Montpellier
34430 Saint-Jean-de-Védas - ☎ 67.27.42.77



ISOLATION THERMIQUE
CHAUFFAGE ELECTRIQUE INTEGRÉ
POMPES A CHALEUR
TRAVAUX PARTICULIERS
CLIMATISATION FEDDERS
Installateur Agréé
16, rue du Fbg Figuerolles
34000 MONTPELLIER
Tél. 67.92.14.96
Le Hameau des Chênes
9, Rue du Trident - 34920 Le Crès
Tél. 67.70.42.78 (heures repas)

S.A. BERTHOULY TRAVAUX PUBLICS

TERRASSEMENTS
VOIRIE
RÉSEaux DIVERS

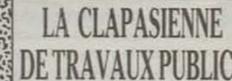
Chemin des Morestelles
Route de Palavas
34970 LATTES - ☎ 67.68.44.50
Siège Social : 07350 CRUAS
Centre Administratif et Industriel :
Avenue de Gournier - B.P. 220
26205 Montélimar Cedex
☎ 75.51.85.85



BUREAU-ENTREPOT
Z.A. La Garrigue
34170 Castelnau-le-Lez
• Bâtiment, Maçonnerie
Générale, Villa Personnalisée
• Réhabilitation, Renovation,
Isolation par l'extérieur
• Génie Civil, Béton-Armé, V.R.D.
• Découpe béton, Transport
de matériaux, Location



Fabrication
de Matériel de Mines
et de Forages
440, Chemin de Moularès
34008 Montpellier Cedex
Tél. 67.65.74.20
Télex 480 637



Branchements EDF-GDF
Voirie - Assainissement
Adduction d'eau
Parcs et Jardins
Travaux P.T.T.
87 bis, Av. du Pont Juvenal
34000 Montpellier
Tél. 67.65.16.90/67.64.51.44



S.N.C. au Capital de 29 000 000 F

Siège Social : 381, avenue du Mas d'Argelliers
B.P. 3529 - 34048 MONTPELLIER CEDEX
Téléphone : 67.92.12.86 - Téléx : 480.622

BATIMENTS

publics et privés; logements, hôpitaux,
écoles, bureaux, usines, entrepôts

CANALISATIONS

eau, assainissement, irrigation, gaz, pétrole, etc.

ENVIRONNEMENT

traitement et récupération des résidus urbains,
traitement, épuration des eaux

GENIE CIVIL

ouvrages d'art, ponts, ports, barrages, réservoirs,
collecteurs souterrains, parkings

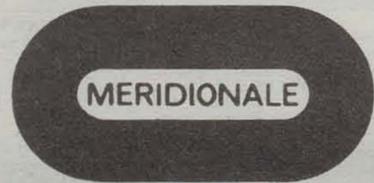
GESTION TOUS SERVICES

collectifs, publics, privés

ENTREPRISE GÉNÉRALE

UNE ENTREPRISE AU SERVICE DE SA VILLE

Bâtiments et Travaux publics



Méridionale de travaux
Bureaux du Nouveau Monde
Rue des Etats du Languedoc
B.P. 1187
34009 MONTPELLIER CEDEX
☎ 67.64.44.40

Dossier

DOSSIER NOIR DES RELATIONS

VILLE DE MONTPELLIER - REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

75 MILLIONS DE FRANCS DE SUBVENTION SUPPRIMÉS POUR MONTPELLIER, SOIT 7 MILLIARDS ET DEMI DE CENTIMES

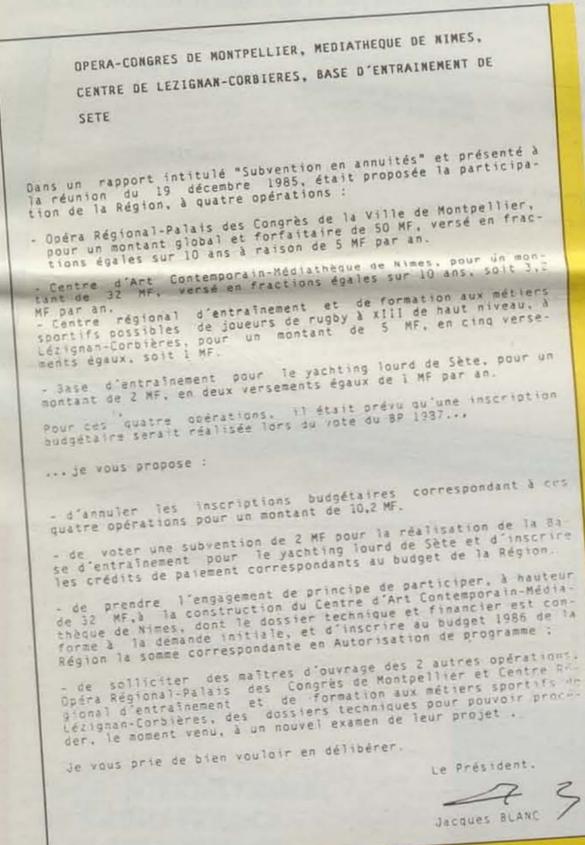
Depuis 18 mois, la nouvelle majorité régionale s'acharne sur la capitale régionale, retirant toutes ses participations financières, supprimant toutes ses subventions. Cela est d'autant plus regrettable qu'une telle attitude nuit au total plus à la Région qu'à la Ville. En effet, Montpellier, Ville Technopole, capitale universitaire, cité de la recherche, est une des villes les plus dynamiques de France. Elle peut continuer son élan en tout état de cause. La Région, par contre, ne peut continuer à aller de l'avant qu'appuyée sur la capacité de recherche accumulée au cours des siècles dans sa capitale régionale, cité universitaire prestigieuse. La Ville de Montpellier tient beaucoup à cette action avec sa Région, dans l'intérêt général. Elle ne regrette donc que plus l'attitude d'hostilité systématique de la Région à son égard. Vous trouverez donc, ci-dessous, les éléments objectifs du dossier, avec preuves à l'appui, montrant tous les désengagements financiers de la Région.

Le Bureau Municipal de la Ville de Montpellier.

LA REGION SUPPRIME LES 50 MILLIONS DE SUBVENTION POUR LE CORUM

L'ancienne majorité régionale avait voté, au budget primitif 1986, une subvention de 50 millions de francs pour le Corum, en même temps qu'une subvention de 32 millions de francs pour la médiathèque de Nîmes, plus des subventions pour les villes de Sète et Lézignan. Au printemps 1986, la nouvelle majorité a supprimé la subvention de 50 millions pour le Corum de Montpellier, ainsi que la subvention de Lézignan. Elle a par contre maintenu les subventions de Nîmes et Sète.

Cette attitude est contraire à l'égalité des citoyens devant l'impôt. Elle relève plus de la vengeance politique que de l'intérêt général. En effet, comment ne pas voir que le Corum, en allongant pendant tous les mois d'hiver la saison touristique en Languedoc-Roussillon, est un élément essentiel du développement du tourisme régional. C'est pourquoi il est nécessaire qu'à terme la Région rétablisse la subvention de 50 millions pour le Corum.



Extrait du rapport du Président du Conseil Régional supprimant les 50 millions de subvention pour le Corum. Réunion du 14 juillet 1986.

180.06.133	1 ^{re} annuité de la subvention versée à la commune de Montpellier pour la réalisation de l'opéra régional.	5.000.000,00
180.06.134	1 ^{re} annuité de la subvention versée à la commune de Nîmes pour la réalisation du centre d'art contemporain-médiathèque	3.200.000,00
180.06.135	1 ^{re} annuité de la subvention versée à la commune de Sète pour la réalisation d'une base d'entraînement au yachting	1.000.000,00
130.06.136	1 ^{re} annuité de la subvention versée à la Ligue de Rugby à XIII pour la réalisation d'un centre régional d'entraînement et de formation	1.000.000,00

Extrait du budget primitif 1986 du Conseil Régional mouvements financiers - chapitre 925. Dans la colonne de droite, les chiffres votés par le Conseil Régional.



Le 20 juin 1987, plus de 20 000 Montpelliérains ont visité le chantier du Corum lors d'une journée Portes Ouvertes.

OBJET : Subvention en annuités.

1) - OPERA REGIONAL

La Commune de Montpellier a déposé un dossier de demande de subvention pour la réalisation d'un Opéra Régional - Palais des Congrès, comprenant notamment une salle de spectacles de 2.000 places avec régie, une fosse d'orchestre Philharmonique Régionale.

Le coût total de l'opération s'élève à 342 millions de francs, hors taxes.

La commune de Montpellier sollicite une participation de la Région de 50 millions de francs, soit 14,6 % du montant total des travaux.

Il vous est proposé un accord de principe sur cette opération. La subvention de la Région, d'un montant global et forfaitaire de 50 MF sera versée en fractions égales sur 10 ans - 5 MF par an.

L'inscription budgétaire relative à cette opération sera réalisée lors du vote du B.P. 1987.

Extrait du rapport du Président du Conseil Régional. R. Capdeville. Séance du 19 décembre 1985.

REFUS DE PAYER LES SUBVENTIONS 1986 POUR DES ATELIERS-RELAIS A MONTPELLIER BAILLARGUES, DANS LE DISTRICT DE MONTPELLIER

Alors que la Région paye les subventions pour des interventions économiques dans d'autres zones, elle a refusé de payer les subventions votées au budget 1986, pour les ateliers-relais du District de Montpellier, destinées à créer des emplois. La Chambre Régionale des Comptes, une nouvelle fois saisie, a confirmé que ces dettes étaient exigibles (preuve ci-dessous).

SUPPRESSION D'UNE SUBVENTION DE 50 000 FRANCS, POUR L'ASSOCIATION D'AIDE AUX VICTIMES DE MONTPELLIER ET DE L'HERAULT

Cette suppression est symbolique, non pas quant à la somme peu élevée, mais quant à l'acharnement de la Région contre la Ville. En effet l'association d'Aide aux Victimes joue un rôle au service des personnes victimes d'agressions, de violences. Elle est présidée par Mme Lazerges, Conseillère Municipale de Montpellier, Professeur de Droit Pénal à la Faculté de Droit de Montpellier dont l'autorité scientifique est incontestée au plan national. Or, les associations d'Aide aux Victimes continuent à être soutenues par le Garde des Sceaux actuel, M. Chalandon. Malgré une intervention de ce dernier en faveur du montant de la subvention (preuves ci-jointes), la Région Languedoc-Roussillon, contre l'avis du Garde des Sceaux, a résilié le contrat particulier du Plan d'Aide aux Victimes (preuves ci-jointes).

L'acharnement de la Région contre Montpellier se traduit ainsi par un désengagement vis-à-vis de l'aide à ceux qui en ont le plus besoin.



Les 3^e Assises des Associations d'Aide aux Victimes en juin, à Montpellier. De droite à gauche : Christine Lazerges, Conseillère Municipale, Présidente de l'ADIAV ; Georges Frêche, Député-Maire de Montpellier ; Marie-Pierre De Liège, Magistrat, Ministère de la Justice ; Bernard Bacou, Premier Président près la Cour d'Appel de Montpellier ; M. Fabre, Procureur Général près la Cour d'Appel de Montpellier.

RAPPORT N° 156 RESILIATION DU CONTRAT PARTICULIER DE PLAN AIDE AUX VICTIMES

Le Conseil Régional, sur avis de la Commission des Finances, Après en avoir délibéré,

DECIDE de demander, en application de l'article 38 du contrat de plan Etat-Région, la résiliation du contrat particulier Aide aux victimes.

Le Président,

Jacques BLANC

Extrait du recueil des actes administratifs du Conseil Régional et de son bureau - page 109. Délibération du Conseil Régional. Réunion des 6 et 7 février 1987.

Monsieur le Président,

Depuis 1984 la Région Languedoc-Roussillon et le Ministère de la Justice cofinancent, en application du contrat de Plan 1984-1988 - contrat particulier du 16 avril 1984 - 5 associations d'aide aux victimes implantées dans les 5 départements de votre Région.

Il vient d'être porté à ma connaissance que vous envisagez de remettre en cause l'engagement de la Région en ce domaine.

J'appelle votre attention sur les conséquences qui pourraient avoir un tel désengagement de votre assemblée de la mesure où le Ministère de la Justice ne pourra financièrement pas y suppléer et où ce retrait pourrait inciter les départements ou villes soutenant ces associations à également renoncer en cause leur soutien.

Cette décision risquerait donc de mettre en péril ces associations, alors même que l'aide aux victimes de la délinquance reste une priorité gouvernementale et un élément essentiel de la lutte contre le sentiment d'insécurité ; vous comprendrez certainement qu'une telle action ne peut être développée et poursuivie que grâce à un effort conjugué des collectivités locales, du secteur associatif et de l'Etat ; à ce titre l'aide en faveur des victimes sera cette année encore un des axes prioritaires de l'action du Conseil National de Prévention de la Délinquance.

Souhaitant vivement que la Région Languedoc-Roussillon soit en mesure de poursuivre son effort en faveur de l'aide aux victimes, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Albin CHALANDON

Lettre d'Albin Chalandon, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, à Jacques Blanc, Président du Conseil Régional.

RETRAIT DE LA REGION D'EUROMEDECINE

Depuis la première édition, en 1985, la Région participait à Euromédecine. En 1986, la Région avait voté une participation de 2,5 millions. 50 % ont été versés avant mars 1986. La Région a refusé de verser les 50 % restants. Elle a été condamnée une première fois à payer, par la Chambre Régionale des Comptes (preuves ci-dessous).

Elle a donc été condamnée une deuxième fois par la Chambre Régionale des Comptes, qui a demandé au Préfet d'inscrire d'office cette somme au budget de la Région (preuves ci-dessous).

En 1987, la subvention de la Région a disparu, bien entendu, soit un retrait de 100 %.



Inauguration d'Euromédecine 87 par le Président de la République, François Mitterrand. Euromédecine dépasse désormais, en nombre de participants, les célèbres Journées de Bichat.

Monsieur le Président,
Par correspondance du 23 avril dernier, vous avez appelé mon attention sur l'absence d'inscription au budget de la Région, d'un crédit de 1.250.000 F correspondant au solde de la subvention attribuée en 1986 par cette collectivité au District de l'agglomération de Montpellier pour l'organisation du Congrès "EUROMEDECINE 1986".

J'ai l'honneur de vous faire connaître que suite à mon intervention, le Président du Conseil Régional vient de se faire part de son intention de reprendre cette participation au budget supplémentaire 1987, et de la mandater avant la fin du mois de juin.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

P. Le Préfet
Commissaire de la République de Région
Le Secrétaire Général
Pour les Affaires Régionales,

J. F. DENIS.

M. Le Président du District de l'Agglomération de Montpellier, Georges Frêche,
14, rue Marcel de Serres
34000 - MONTPELLIER -
Lettre du Préfet au Président du District de l'Agglomération de Montpellier, Georges Frêche, en date du 12 juin 1987.

LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES DE LANGUEDOC-ROUSSILLON

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, notamment ses articles 83 et 52 ;
Vu le décret n° 83-224 du 22 mars 1983, notamment son article 29 ;

Vu la lettre du 11 mars 1987 par laquelle le Président du district de l'agglomération de Montpellier demande que la Région Languedoc-Roussillon soit mise en demeure d'inscrire à son budget la somme de 1 250 000 F correspondant au solde de la subvention de 2 500 000 F accordée en 1986 en vue de participer au financement du congrès EUROMEDECINE 1986 ;

... EN CONSEQUENCE,

CONSTATE que cette dette exigible qui constitue une dépense obligatoire n'est pas inscrite au budget 1987 de la Région,

MET EN DEMEURE

La Région Languedoc-Roussillon d'inscrire à son budget, dans le délai d'un mois à compter de la notification du présent avis, un crédit de 1 250 000 F correspondant au solde de la subvention attribuée en 1986 au District de l'agglomération de Montpellier.

Délibéré à Montpellier, le 13 avril 1987

Présents : M. RATIER, Président,
M. ABRIAL, Conseiller
Mme KELLER, Conseiller
MM. CHAUVET, TERRIEN, Conseillers

Le Conseiller Maître à la Cour des Comptes
Président de la Chambre régionale des Comptes

Extrait de l'avis du 13 avril 1987 par lequel la Chambre Régionale des Comptes met en demeure la Région d'inscrire à son budget sa participation à Euromédecine.

LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES DE LANGUEDOC-ROUSSILLON

... DEMANDE

À M. le Préfet, Commissaire de la République de la Région Languedoc-Roussillon, d'inscrire d'office au budget de la Région la somme de 1 250 000 F correspondant au solde de la subvention attribuée en 1986 au District de l'agglomération de Montpellier.

Délibéré à Montpellier le 3 juin 1987

Présents : M. RATIER, Président,
MM. PLANCADE
ABRIAL
Mme KELLER
M. CHAUVET, conseillers

Le Conseiller-rapporteur

Le Conseiller Maître à la Cour des Comptes
Président de la Chambre régionale des Comptes

Pierre ABRIAL

J. RATIER

Extrait de l'avis du 3 juin 1987 par lequel la Chambre Régionale des Comptes demande au Préfet d'inscrire d'office au Budget 87 de la Région sa participation à Euromédecine.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE RADIO FRANCE ET DE MONTPELLIER

La Région participait depuis 1985 à ce Festival. Il faut indiquer que sur les concerts, de l'ordre de 130, plus de 50 % se passaient dans la Région Languedoc-Roussillon, hors de Montpellier, dans l'Aude, le Gard, l'Hérault, les Pyrénées-Orientales et même l'Aveyron. La subvention de la Région en 1986 a été de 2 millions. Cette subvention a été ramenée, en 1987, à 0,5 million. Le désengagement de la Région est donc de 75 %.



Festival International de Radio France et de Montpellier.
Concert d'ouverture le 13 juillet 1987 sur la Place de la Comédie : école de Samba, « Le Mistère Bouffe ».

LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES DE LANGUEDOC-ROUSSILLON

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, notamment ses articles 83 et 52 ;

Vu le décret n° 83-224 du 22 mars 1983, notamment son article 29 ;

Vu les lettres parvenues le 27 mai 1987 par lesquelles le Président du district de l'agglomération de Montpellier demande que la Région Languedoc-Roussillon soit mise en demeure d'inscrire à son budget les sommes de 200 000 F, 100 000 F, 135 000 F, 126 000 F, 285 000 F correspondant au versement total ou partiel de subventions relatives au respectivement les participations régionales représentées au financement des projets ci-après : Pépinières d'entreprises respectivement des Clapiers, construction d'un atelier-relais sur la naissance de Clapiers, construction pour la société DATA-SUD SYSTEMES, Aménagement des jardins de Maguelonne, construction d'un atelier-relais à Baillargues ;

Vu la lettre du 29 mai 1987 par laquelle le Président de la Chambre régionale des comptes a invité le Président du Conseil régional à faire connaître ses observations ;

Vu la réponse en date du 22 juin 1987, parvenue le 24, du Président du Conseil régional ;

Vu la décision modificative budgétaire n° 1 de 1987, votée par le conseil régional le 19 juin 1987 et parvenue le 24 juin 1987 à la Chambre régionale des comptes ;

Ensemble les autres pièces du dossier ;

Vu les conclusions du Commissaire du Gouvernement ;

Après avoir entendu M. ABRIAL, Conseiller, en son rapport et Mme KELLER, Conseiller en ses observations.

CONSIDERANT

- Que les crédits suivants ont été inscrits à la décision budgétaire modificative n° 1 de 1987 :

- Chapitre 909 - Art. 1308-07

Subvention aux communes.
Programme régional d'équipement en faveur des entreprises (1 200 000 F)

- Chapitre 909 - Art. 1304-01

Subvention aux communes.
Programme régional d'équipement en faveur des entreprises (16 760 645,80 F)

- Chapitre 907 - Art. 1309-013

Subventions aux organismes publics et semi-publics.
Programme régional de développement de l'environnement - valorisation des déchets (258 500 F)

- Que ces crédits permettent le paiement des subventions accordées par la Région au District de l'agglomération de Montpellier ;

EMET L'AVIS SUIVANT

IL N'Y A PAS LIEU de mettre en demeure la Région Languedoc-Roussillon d'inscrire les crédits correspondant au paiement des subventions réclamées par le District de l'agglomération de Montpellier.

Délibéré à Montpellier, le 29 juin 1987

Présents : M. RATIER, Président
M. ABRIAL, Conseiller
Mme KELLER, Conseiller

Le Conseiller-rapporteur

Le Conseiller Maître à la Cour des Comptes
Président de la Chambre régionale des Comptes

Pierre ABRIAL

J. RATIER

Avis de la Chambre Régionale des Comptes du 29 juin 1987.

COMPTE-RENDU DE L'EXPERTISE DE CLAUDE DESPOISSE, EXPERT PHOTOGRAPHE PRES LA COUR D'APPEL DE PARIS

Je soussigné Claude DESPOISSE, EXPERT près la COUR D'APPEL de PARIS certifiée avoir été sollicité par la Direction Générale de l'Agglomération de la Ville de MONTPELLIER, pour formuler un avis motivé par la parution d'un document photographique illustrant la page V d'une série de XIV pages constituant un PUBLI-REPORTAGE intitulé "PUBLI-POINT" rappelant à chaque page qu'il s'agit d'un "Communiqué LANGUEDOC-ROUSSILLON / PUBLICITE".

Le titre de l'article de la page V est : "UN MARIAGE DE COEUR ET DE RAISON". Celle-ci ne comporte qu'une seule illustration de 6,8cm x 11,7cm dans le format de page est de 20,2cm x 28cm. Il n'y a pas de titre particulier, mais il est clair de voir qu'il s'agit du T.G.V. arrêté dans une gare dont les deux panneaux ont été noircis.

Il m'a été précisé que cette photo a été fournie par le DISTRICT de MONTPELLIER, ayant été choisie par Mr. F. de RICHMOND (PHOTO-DECO 7 rue Marceau) photographe professionnel installé à Montpellier. Elle a été extraite d'un choix de documents réalisés par un autre photographe professionnel de Montpellier Mr. Jacques DEBRU (Résidence Parc-St-Maur 1100 avenue St-Maur).

Ce photographe avait réalisé précédemment l'ensemble de l'illustration photographique d'une plaquette de douze pages intitulée "MONTPELLIER Le coeur battant du Languedoc" où figure, en page 8 une photo similaire représentant le T.G.V. en Gare de MONTPELLIER, sur laquelle des deux panneaux sont bien lisibles. Le document fourni par Jacques DEBRU est extrait d'un reportage réalisé sur FILM Professionnel EKTACHROME 64 ASA Réf. 5031 (qui a été utilisé par le fabricant en 1982 & 83).

L'original qui a servi à l'illustration du POINT m'a été fourni. J'ai exécuté des duplicatas agrandis comprenant l'intégralité du document, montrant la référence : KODAK SAFETY FILM 5031 en haut et en bas le n° de vue : 12 ceci servant de preuve jointe à mon rapport.

Le passage du T.G.V. à MONTPELLIER remonte sans doute au 21 Avril 1982.

Il n'y a aucun doute possible sur la volonté de modification de l'original sur lequel les 2 panneaux sont aussi visibles que sur la plaquette publiée par MONTPELLIER RSCG BOULET ASSOCIES - PRINTED EN FRANCE - PHOTO J. DEBRU. Les 2 photos sont bien extraites du même reportage effectué sans doute sur le même film, à quelques secondes d'écart. Seul, l'emplacement du photographe diffère légèrement; l'illustration fournie au POINT ayant été prise un peu plus à droite montrant davantage la courbe du quai, alors que l'illustration de la plaquette de Montpellier présente la première voiture du T.G.V. presque dans le prolongement de la motrice.

Par contre, il est indéniable de reconnaître qu'il s'agit bien de la même série de prises de vues: le groupe de personnages a continué à avancer, mais tous les éléments fournissent les mêmes ombres au sol : poteaux-piliers - motrice - y compris le chariot à bagages sur le quai de gauche. S'agissant d'un élément mobile, il démontre bien que les 2 photos ont été prises consécutivement par le même opérateur.

La protection des Oeuvres photographiques étant assurée par la LOI du 11 MARS 1957, toutes possibilités d'indemnisation amiable peuvent être envisagées sans contestation. Au cas où un accord n'interviendrait pas, s'agissant d'une falsification délibérée, une action en justice pourrait être intentée, afin d'obtenir réparation du préjudice causé à l'auteur, et; également au DISTRICT de l'AGGLOMERATION de MONTPELLIER, ville dont le nom est pourtant cité en bas de page dernier projet réalisé : un T.G.V. BARCELONE - MONTPELLIER LYON.

Ci-dessous, rappel des articles permettant de fonder ces demandes :
 LOI du 11 MARS 1957 : Article 55 : Aucune modification de l'oeuvre, sans autorisation écrite de l'auteur.
 Article 67 : Consignation pour garantie du paiement des dommages et intérêts.
 Article 70 & 78 : Peines prévues en cas de contrefaçon.
 Article 71 violation des droits de l'auteur - diffusion d'une oeuvre contrefaite.

Pour en terminer, il me faut donner une explication technique sur le procédé employé pour masquer les caractères montrant le nom de MONTPELLIER. L'examen attentif de la photo parue dans le POINT laisse apparaître les caractères, aussi semble-t-il très probable que la suppression a seulement été faite par un aplat noir rajouté à l'impression.

Ayant effectué une reproduction en Noir et Blanc de la photo parue dans le POINT, j'ai mis un papier blanc sous la moitié gauche pour atténuer l'impression du verso.

Les 2 tirages montrent, en densité normale: les caractères à peine visibles et, avec un papier photographique à très fort contraste, le panneau de gauchelaise lire le nom de Montpellier. Il n'y a donc pas eu de véritable suppression de nom commandée à la photogravure, car, dans ce cas, elle aurait été totale. Je précise, qu'en cas de procédure, il serait indispensable d'obtenir la communication des "typons" ayant été utilisés par le POINT.

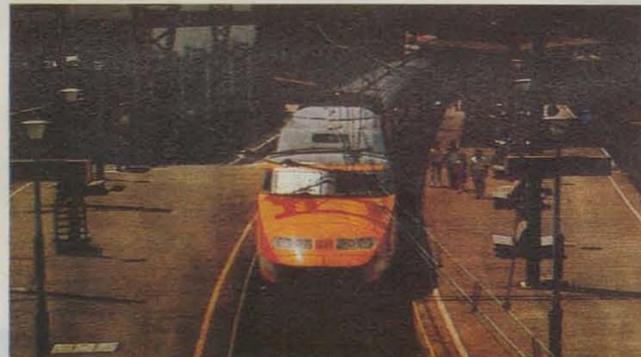
Le soussigné certifie avoir apporté toute sa conscience à la réalisation de cette expertise dont il a rendu compte dans ce rapport, affirmé sincère et véritable, qu'il adresse à Monsieur CARENCO, agissant en tant que Directeur Général du District de l'Agglomération de Montpellier.
 Paris, le 20 Juillet 1987

SUPPRESSION DE LA MENTION « MONTPELLIER » DANS LE PUBLI-REPORTAGE DE L'HEBDOMADAIRE « LE POINT » (n° 769 du 15 au 21 juin 1987).

L'hostilité de la Région vis-à-vis de la capitale régionale a atteint des sommets, début juin, lorsque le nom de Montpellier a été effacé du publi-reportage sus-indiqué. La Région, dans ce numéro du « Point », a commandité un publi-reportage de 16 pages (numérotées en chiffres romains). Dans ces 16 pages, le nom de Montpellier n'est pratiquement jamais prononcé, et n'apparaît dans aucune carte ou photo. Le service commercial du « Point », un peu gêné, a même téléphoné à la Ville pour lui demander de prendre une publicité, afin d'apparaître. La Ville de Montpellier, par solidarité avec sa Région a accepté d'insérer, à ses frais, une publicité sur Montpellier Languedoc-Roussillon Technopole, en page XV du publi-reportage. Qui plus est, à la page V du publi-reportage figure une photo du T.G.V. en gare de Montpellier. De part et d'autre du T.G.V. sur les quais apparaît, comme dans toutes les gares du monde, le nom de la gare, soit Montpellier. Le photographe qui a tiré le reportage en a vendu ou donné à plusieurs institutions. Ainsi, une photo de la même série a été utilisée par la Jeune Chambre Economique du Languedoc-Roussillon, pour illustrer ses rencontres méditerranéennes à Montpellier, du 17 au 19 septembre 1987. On distingue clairement la mention de Montpellier sur les panneaux de la gare. Par contre, dans la photo de la même série du publi-reportage de la Région, la mention de Montpellier a été effacée du du panneau.



Photo utilisée par la Jeune Chambre Economique, avec la mention Montpellier.



Publi-reportage du « Point » avec la mention de Montpellier effacée.



Nous reproduisons la photo originale utilisée dans le publi-reportage, avec la mention de Montpellier, avant effacement.

ORCHESTRE PHILHARMONIQUE MONTPELLIER LANGUEDOC-ROUSSILLON

Subvention 1986 : 12,6 millions - Subvention 1987 : 10 millions, soit un retrait de la Région d'environ 25 %.



L'Orchestre en répétition sous la direction de Cyril Diederich.



Représentation de l'Orchestre Philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon à l'Opéra.

La morale de cette histoire est regrettable. Montpellier est la capitale administrative du Languedoc-Roussillon depuis plus de trois siècles. C'est effectivement en 1632-1633 que les commissaires des partis en chevauchée, Balthazar et Bosquet, envoyés par Richelieu, ont pris leur poste de premiers représentants du pouvoir central à Montpellier faisant de cette ville la capitale administrative de la province du Languedoc et de la généralité du Bas-Languedoc. Montpellier, depuis cette date, soit trois siècles et demi, a été sous la monarchie, sous les républiques qui se sont succédées de façon continue, la capitale de sa Région. Elle le restera. Il est donc particulièrement incroyable qu'une Région s'attaque ainsi à sa capitale régionale. Cette attitude inadmissible sera condamnée par tous les gens de bon sens.

Le Bureau Municipal de la Ville de Montpellier.

Le diesel le plus rapide du monde

Succursale CITROEN Montpellier
 Rue Vanneau
 852, Av. de la Mer

☎ 67.65.73.10/67.61.17.78

198 km/h sur circuit fermé en berline de série, boîte manuelle. Nouveau diesel turbo 2 : 130 ch DIN à 1900 tr/mn. Cons. (normes UTAC) : 4,7 - 6,4 - 8,5.

CX DIESEL TURBO 2

CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE DE MONTPELLIER

Siège Social : Rue de la Croix Verte, La ZOLAD
 34083 MONTPELLIER - Tél. 67.54.48.00

TOUTES FORMES DE PLACEMENTS, DE CRÉDITS
 AUX PARTICULIERS - AUX ASSOCIATIONS
 RENSEIGNEZ-VOUS DANS NOS AGENCES
 URBAINES ET RURALES

La Caisse d'Épargne de Montpellier, c'est également 48 POINTS DE VENTE

L'ÉCUREUIL - L'AMI FINANCIER

Aménagement d'espace bureaux décoration

Systeme

Littoral Bureaux

ORDO - CASTELLI - KNOLL - TRAU
 HERMAN MILLER - EUROISIT
 SHOW ROOM

25 COURS GAMBETTA
 34000 MONTPELLIER 67.58.11.54

SC SUD CLOTURES

NÉGOCIANT - POSEUR

CLOTURE ET MÉTALLERIE
 GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ

SIÈGE : 515, Rue de l'Industrie
 SARL au capital de 140 000 F

MONTPELLIER : ☎ 67.58.93.01
 BÉZIERS : ☎ 67.98.50.66
 PERPIGNAN : ☎ 68.66.68.62

escassut
 GALERIE DU VETEMENT

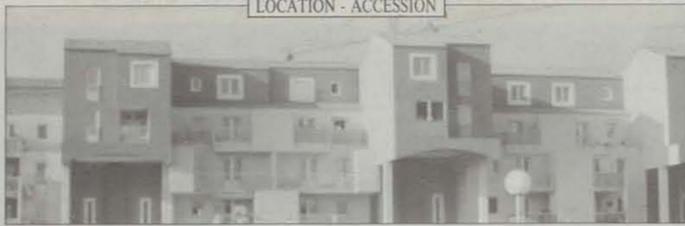
SPORTSWEAR JEANS
 CHEMISERIE CHAUSSURES BAGAGES

PRÊT À PORTER Hommes et Juniors

25, rue des Etuves
 MONTPELLIER
 ☎ 67.66.00.00 +

INVESTISSEZ MALIN... DEVENEZ PROPRIETAIRE SANS APPORT PERSONNEL INITIAL

LOCATION - ACCESSION



VAL DE CROZE - "LES ARCADES"
rue Rouget de l'Isle (accès par rue du pas du loup) - ☎ 67-47-53-96

SI Immobilier
Agence de la Nouvelle Préfecture
UNE AGENCE IMMOBILIERE AU SERVICE DES PARTICULIERS

PROCHE MONTPELLIER, villa F4, 87 m² hab., 4 salles (bain, Terrasse 30x200)
Notaire 3 % P. 260 000 F (SM 528)
VILLA FA, 2 200 m² terrain, 15 km de Montpellier, vue imprenable
quartier très calme. Notaire 3 % P. 700 000 F

PROCHE MONTPELLIER, villa neuve, 100 m² hab., 4 salles, 40 m² terrasse, cheminée, piscine, dépendance. P. 800 000 F
QUARTIER NORD, appart. F3, 35 m² hab., orientation est-ouest, 40 m² terrasse, état neuf. P. 420 000 F (SM 529)
APPART. F2, CENTRE VILLE, prix S.S. P. 315 000 F (SM 511)
QUARTIER NORD, appart. F3, bon standing. 72 m² hab., A 3 % P. 450 000 F (SM 465)
CENTRE VILLE, F1, 4 ch., cuisine équipée, terrasse. P. 130 000 F à occasion.
MONTP. NORD, St Priest, meublé, quartier très calme. P. 250 000 F (Prix à tout vendre)
CENTRE VILLE, meublé F2, avec mezzanine, portes apparentes, cuisine équipée. P. 265 000 F
F3, 70 m², cuisine équipée, bain + parking, notaire 3 % P. 450 000 F PAP 200
CASTELNAU LE LEZ, dans petite résidence calme appart. F4 P. 240 000 F

SI Immobilier
SERGE MEMET IMMOBILIER
949, Av. Louis Ravas - MONTPELLIER
Tél. 67.63.21.53 - 67.63.51.02

SANITAIRE LANGUEDOCIEN

Yves ANDRES

Z.A. de Lavérune - Lot. : 7
Route de St-Georges-d'Orques
34430 LAVÉRUNE
Tél. 67.27.66.72/67.27.22.80

Plomberie - Sanitaire
V.M.C. - Climatisation
Génie Climatique

CABINET

AGRET

4, Av. Emile Diacon Montpellier
67.63.34.71 - 67.54.44.77

• Transactions immobilières et commerciales
• Plusieurs centaines d'affaires dans notre Fichier Informatisé
• Sélection de 100 villas et appartements
• Description immédiate sur Ecran Minitel
• Diffusion Télématique d'Offres et de Demandes
• Consultations gratuites

QUARTIER FACS - HÔPITALX - PARKING

PIERRE ROUGE
IMMOBILIER

Résidence
« Parc des Roses »
23, Avenue Saint-Lazare
34000 Montpellier
Tél. 67.79.29.29

TRANSACTIONS
GESTION
SYNDIC

LCL rénovation
de toitures

LES TOITURES
DU LANGUEDOC

couverture,
charpente, zinguerie

10, rue du Devès, 34280 Teyran
Tél. 67.70.61.38

Résidence La Fontaine Montpellier

LE MEILLEUR RAPPORT
QUALITE - PRIX

Exemple :
Studio 30 m² 195 000 F (n° 2)
3 pièces 64,50 m² 325 000 F (n° 3) Financement
4 pièces 73,50 m² 385 000 F (n° 4) PAP

Frais de Notaire gratuits jusqu'au 30.09.87
Pour visiter : Tél. 67.72.00.00

LE PARTENAIRE DE VOTRE RÉUSSITE.

IMMEUBLE DE BUREAUX
sur ANTIGONE
3 475 m² divisibles

A LOUER

L'ATALANTE

COMMERCIALISATION 67.64.82.22

SEDRIM Bureaux du Nouveau Monde
Av. des Etats du Languedoc
34000 Montpellier
Tél. 67.64.78.67

LOGEMENTS
Petite Résidence de standing
Rue de Saint Priest

les
jardins d'Ô

BUREAU DE VENTE SUR PLACE 67.63.10.89

FILIALE STIM
GROUPE BOUYGUES
Sedrim

ASM QUALIFLOW

La Haute Technologie dans les composants de débit et de régulation des gaz ultrapeurs
Applications :
Semiconducteurs,
Biotechnologie,
Chimie Fine, Pharmacologie
175, Rue du Caducée
ZOLAD - 34100 Montpellier
Tél. 67.63.30.30 - Telex 480381

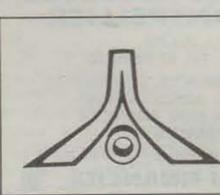
ASM Sud Europe

La Haute Technologie dans les équipements pour les semiconducteurs et les fibres optiques
Fours de laboratoires,
Systèmes MOCVD,
Préformes de fibres
74, Route de St-Georges-d'Orques
34990 Juvignac
Tél. 67.45.44.55
Telex 490407

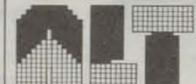
rogier

TRAVAUX PUBLICS
ADDUCTION D'EAU
ASSAINISSEMENT
IRRIGATION
ROUTES VRD

169, rue de la Jeune Paroisse
Z.I. - 34100 Montpellier



☎ 67.42.45.99



ART'CO
IMMOBILIER
5, Rue des Deux-Points
34000 Montpellier
Tél. 67.64.46.66

TOUTES TRANSACTIONS
IMMOBILIÈRES
LOCATIONS - VENTES - ACHATS



COSTE
PEINTURES
papiers peints - peintures
revêtements - moquettes

Rue St-Hilaire - MONTPELLIER
☎ 67.65.69.65



BEC IMMOBILIER
TOUTES RÉALISATIONS
IMMOBILIÈRES

12, Rue Paladilhe (Arceaux)
34000 MONTPELLIER
☎ 67.54.51.06

DANS MONTPELLIER

vosre appartement
vosre villa

Appartement 2 pièces,
à partir de 290 000 F.
Villa + garage + jardin,
à partir de 420 000 F

67.52.89.89

Méditerranée Construction
FILIALE DU GROUPE BOUYGUES

LA VILLE PENSE AUX PIETONS LE PROGRAMME 1987 DE REFECTION DES TROTTOIRS

A la fin de l'année 1987, la Ville aura remis à neuf une dizaine de kilomètres de trottoirs. Les trottoirs défoncés enlaidissent le paysage urbain. De plus ils sont inconfortables et même dangereux surtout pour les personnes qui éprouvent des difficultés à se déplacer. Jeunes enfants, personnes âgées ou handicapées, mamans poussant un landau ou tirant un chariot de marché, sont particulièrement concernés. Parallèlement à l'énorme programme de réfection de voirie lancé par la Mairie dès la fin des intempéries, un programme de réfection des trottoirs a été engagé.

Ces travaux représentent près de 5 millions de francs. Rue par rue, voici les chantiers réalisés depuis le printemps dans les différents cantons de Montpellier.

Jour après jour les conditions de vie dans les quartiers s'améliorent.

Ernest Granier, Adjoint au Maire, Délégué aux Services Techniques.

2° CANTON
Rue Paul Parguel 50 000 F
Rue des Carmélites, entre Boulevard Bertrand
et Verdanson 50 000 F

3° CANTON
Rue Pioch de Boutonnet, angle Aiguelongue 30 000 F
Rue Lunaret 200 000 F

4° CANTON
Rue des 7 cans, début Boulevard d'Orient 70 000 F
Boulevard Rabelais, entre Palavas et L. Friguier 40 000 F
Rue de la Vieille Poste (Costebelle) 120 000 F
Saint-André-de-Novigeas (Foyer 3° Age) 110 000 F
Mer Méditerranée (école Florian) 40 000 F
Rue de Tarragone 70 000 F
Rue de l'Aire 70 000 F

5° CANTON - CITÉ MION
Rue des Boutons d'Or, entre Leclerc et Faubourg
Fabège 700 00 F
Rue des Coquelicots, entre Leclerc et Faubourg
Fabège 700 000 F
Rue des Primevères, entre Leclerc et Faubourg
Fabège 700 000 F
Rue de la Lavande, entre Primevères et Perruque
..... 700 000 F
Rue des Clématites, entre Primevères et Perruque
..... 700 000 F

5° CANTON
Avenue des Près d'Arènes, entre Tri Postal
et Industrie 120 000 F
Chemin de Moularès, entre Centrayrargues
et Muscaries 100 000 F
Rue des Narcisses 100 000 F

6° CANTON
Route de Toulouse (Foyer 3° Age) 100 000 F
Avenue Commandant Pavelet (Les Sabines),
entre Flandres Dunkerque 350 000 F

7° CANTON
Avenue Paul Rimbaud, entre Ravas et Alco 350 000 F
Rue d'Alco, entre Carrié et Lodève 50 000 F
Avenue Louis Ravas, entre Moulins et Henri Marès
..... 85 000 F
Route de Toulouse (cité Molière) 70 000 F

8° CANTON
Abord école Chamberte 120 000 F



Ernest Granier, Adjoint au Maire, Délégué aux Services Techniques, toujours sur le terrain !

Avenue Paul Valéry, entre la rue Bugarel
et Pas du Loup 500 000 F
Roc de Pézenas, entre Lavérune et Fbg de Figuerolles
..... 70 000 F
Rue F. de Figuerolles (angle rue de la Colline) 30 000 F

9° CANTON
Rue des Piboules 70 000 F

9° CANTON - PAILLADE
Rue d'Uppsala, entre l'Europe et la Haye 700 000 F
Rue de la Haye, entre Uppsala et Bari 700 000 F
Rue d'Oxford, entre Europe et Barcelone 700 000 F
Rue de Saragosse, entre Europe
et Barcelone 700 000 F
Rue de Leyde, entre Louisville et Liège 700 000 F
Avenue de Barcelone, entre Oxford et Cos 700 000 F
Avenue de Barcelone, entre Oxford et Bari 700 000 F

10° CANTON
Avenue d'Assas, entre Las Sorbes et Soulas 250 000 F
Rue Jules Guesde, entre Pierre Causse et Condomine
..... 70 000 F
Rue Pierre Causse, entre Bretelle Super M
et piscine 157 000 F
Rue de Casseyrolles (l'Hermitage et Daudet) 70 000 F

En bref

MONTPELLIER
ATTIRE LES
INSTITUTEURS

Montpellier et le département de l'Hérault ont un réel pouvoir attractif sur les instituteurs de France.

D'après les résultats statistiques de l'Académie en 1987, 1 343 instituteurs ont demandé à exercer dans le département de l'Hérault qui est aussi le département le plus sollicité de France.

En n° 2, on trouve Toulouse et la Haute-Garonne : 1112 demandes.

En n° 3, le Var : 861 demandes.

En n° 4, l'Aude : 786 demandes.

En n° 5, Nice et les Alpes-Maritimes : 771 demandes.

En n° 6, Perpignan et les Pyrénées-Orientales : 746 demandes.

PRAGMA
immobilier

l'immobilier bien pensé
la Louisiane
le Veronèse

12, av. de la pompignane
34000 montpellier
Tél. 67.64.49.64

Sur la colline de la Bouisse
 avec vue panoramique
2-3 et 4 pièces
 avec très grande terrasse et jardin

Dans le quartier le plus pratique de Montpellier
 1 500 m de la comédie
du studio au 5 pièces
 prestations soignées

LES PORTES D'AGORA LE TRIÈME DE PORT JUVENAL



LES REFERENCES D'ANTIGONE.



Résidence les Portes
d'Agora-Antigone

Antigone, réalisation unique en Europe. Dans ce cadre majestueux, COPRA peut donner toute la mesure de son expérience et de son dynamisme. A Antigone, comme au travers de nombreuses réalisations en Languedoc, COPRA est aujourd'hui la valeur de référence en matière de construction immobilière. Bienvenue aux Portes d'Agora (Bureau de Vente : tél. 67.64.86.83). Bienvenue au Trième de Port Juvénal (Bureau de Vente : tél. 67.64.81.62). Les références d'Antigone.

115, rue Léon Blum, Montpellier
Tél. 67.64.68.64.



140F/mois
pour aller
partout!

Voyagez à la carte, c'est un bon plan : pour 140 F par mois vous êtes gagnant sur toutes les lignes.

Non seulement notre carte verte mensuelle est économique, c'est une des moins chères de France, mais en plus elle vous facilite la vie : vous allez où vous voulez, quand vous voulez.

Et toujours en ignorant les composteurs ! Comptez avec notre carte verte mensuelle. Quand vous l'aurez, elle ne vous quittera plus !

Passez au vert!

LA CARTE VERTE MENSUELLE TOUS TRAJETS,
UNE DES MOINS CHERES DE FRANCE.
SCOLAIRES/ÉTUDIANTS/SALARIÉS.



Toujours plus de missions, toujours plus de passion.



Succursale de Montpellier

- 700, rue de l'Industrie : tél. 67.42.00.15
- Place du 8 Mai 1945 : tél. 67.27.91.21

Quartiers

M

UN NOUVEAU COMMISSARIAT DE POLICE MUNICIPALE

GELY, FIGUEROLLES, CHAMBERTE, PAUL VALÉRY, PAS DU LOUP

Fidèle à ses promesses, la Municipalité de Montpellier vient d'ouvrir un poste de police municipale dans le secteur Gély. Situé dans un quartier animé, cet équipement constitue un outil important dans la politique de prévention de la petite délinquance. En 1988, un autre Commissariat de Police Municipale - le 6^e depuis 1982 - sera ouvert dans le quartier Petit-Bard-Pergola-Cévennes. Mais pour que la sécurité soit effectivement assurée, il importe que l'Etat assume aussi ses responsabilités.



Inauguration le 10 juillet 1987 du 6^e Commissariat de Police Municipale.

EN matière de sécurité, la Ville de Montpellier assume ses responsabilités. C'est ainsi qu'un nouveau commissariat de police municipale vient d'ouvrir ses portes dans le quartier de Gély, Figuerolles, Chamberte, Paul Valéry et Pas du Loup.

Inauguré le 10 juillet dernier, cet équipement occupe une position stratégique à un carrefour urbain important, entre la route de Lavérune et la rue du Faubourg Figuerolles.

La police municipale a essentiellement un rôle de prévention à jouer, d'où l'importance de la localisation du nouveau

poste de police dans un quartier populaire, au cœur d'un centre d'animation.

Visible de tous côtés, le bâtiment, qui a été réalisé dans une architecture simple et traditionnelle, fonctionne un peu comme un signal. Il est ouvert tous les jours de 7 heures à 20 heures et fonctionne avec une équipe de 10 agents.

POUR PRÉVENIR LA PETITE DÉLINQUANCE

Les habitants du quartier qui sont venus assister à l'inauguration apprécient cette réalisation. La police municipale peut

jouer un rôle actif dans le cadre de la prévention de la petite délinquance. Mais au-delà, c'est à la police d'Etat d'agir.

Les pétitions signées en février et mars dernier par trois familles montpelliéraines sur quatre montrent l'importance que ces derniers attachent à la sécurité.

Charles Pasqua, Ministre de l'Intérieur, reçu le 11 mai der-

nier par le Député-Maire Georges Frêche, a promis d'étudier attentivement la situation et de faire connaître rapidement sa décision.

A ce jour, la Municipalité et l'ensemble des Montpelliérains attendent toujours des réponses aux demandes très précises qui avaient été formulées dans la pétition, à savoir :

L'envoi de 300 policiers et l'ouverture de 5 commissariats

de police d'Etat ouverts jour et nuit, à la Paillade, à la Cité Gély-Figuerolles-Chamberte, à Saint-Martin-Aiguerolles-La Rauze-Cité Mion, à Lemasson-Mas Drevon-Pedro de Luna, à Celleneuve-Petit Bard-Pergola-Cévennes, et dans les quartiers Nord.

Faudra-t-il lancer une nouvelle pétition pour avoir une réponse du Ministre ?

CONVIVIALITÉ POUR TOUS AU QUARTIER PETIT-BARD-PERGOLA-CEVENNES MAISON POUR TOUS FRANÇOIS VILLON

LE quartier Petit-Bard-Pergola-Cévennes s'équipe : le 18 juillet Georges Frêche a inauguré la Maison Pour Tous François Villon et la Maison de Quartier du Petit-Bard-Pergola.

Ces équipements viennent compléter les deux gymnases, le restaurant scolaire entièrement rénové, le club du 3^e âge.

Ce quartier, l'un des plus jeunes de Montpellier jusqu'à ces dernières années, était encore mal équipé : 750 m² comme lieu de rencontre et d'animation, tel est la Maison Pour Tous François Villon qui est située à la place de l'ancien

centre commercial, fermé depuis des années et racheté par la Municipalité.

La Maison Pour Tous François Villon abritera des associations, une antenne de la Mairie, des activités de danse, de photo, de tricot pour les mamans. Les jeunes y trouveront un point d'accueil de la PAIO.

M. Berland, Président du Comité de Quartier définissait tout à fait le rôle de la nouvelle Maison Pour Tous François Villon : « Ce doit être un lieu de rencontres, d'animation, un relais culturel où chacun doit trouver sa place. Si l'on en juge par l'enthousiasme du public

lors de l'inauguration, chacun effectivement saura faire de cette Maison Pour Tous un peu la sienne ».

Rue d'Alco, un local commun résidentiel abritera aussi d'autres associations de quartier dont le fameux club de scrabble et son Champion de France : Patrick Vigraux.

La Maison de Quartier Petit-Bard-Pergola-Cévennes s'orientera vers des activités sportives et musicales.

En 1988, un poste de police municipale viendra parachèver les équipements de ce quartier vivant qui retrouvera pleinement le sens du mot convivialité.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE PHYTODIF

Leader sur le marché Français et Européen

- Gélules de Plantes
- Extraits secs
- Huiles essentielles
- PHYTOfluides glycéринés
- HYDROphytolats
- Acide GAMMA LINOLENIQUE
- Levure au sélénium

Recherche et Développement en Phytothérapie

Z.I. Les Baronnes - B.P. 12
PRADES-LE-LEZ - 34980 Saint-Gély-du-Fesc - Tél. 67.59.64.44

A MONTPELLIER, CHOISIR UNE MAISON INDIVIDUELLE, UN APPARTEMENT, UN TERRAIN, C'EST CHOISIR :

QUARTIER NORD
PROCHES DES HÔPITAUX
ET FACULTÉS

La Belle Aiguelongue
• Appartement du Studio au 3 P
• Villa du 3 P au 5 P

Le Père Soulas
• Du Studio au 2 P

QUARTIER SUD
La Butte Richemont
• Appartement du Studio au 4 P

L'enclos Richemont
• Villa Duplex du 3 P au 6 P

QUARTIER OUEST
ENTRE LA CROIX D'ARGENT
ET SUPER M

Montpellier Village
• Appartement du Studio au 4 P
• Villa du 3 P au 6 P
• Locaux commerciaux

urbat

NOUVEAUX PROGRAMMES
AU CENTRE VILLE

- Antigone
Rés. Moulin de l'Évêque
- Rue Haguenot
Rés. Le Beaulieu
- Rue Buffon
Rés. Buffon
- Rue du Jeu de Mail des abbés
Rés. Jardin Nazareth

urbat

47, quai du Verdanson
34000 Montpellier
Tél. 67 72 03 10

ANTIGONE MONTPELLIER ALTEA HOTEL (ex. FRANTEL)

116 chambres
climatisées

Restaurant
« LOU PAIROL »

TARIFS SPÉCIAUX

Pour Associations
et Equipes Sportives
suivant les périodes

Interrogez-nous
67.64.65.66



165 chambres climatisées
Restaurant - Terrasse
SALLES DE REUNION
Tél. 67 58 82 30

Montpellier *** novotel

97 chambres
500 m² Salons - Piscine
MARIAGES - SEMINAIRES
Restaurant ouvert 6 h - 24 h
Tél. 67 64 04 04

MONTPELLIER HÔTELLERIE - RESTAURATION

ZONE HÔTELIÈRE MONTPELLIER SUD
Rond-point du Moulin - Direction Palavas
Echangeur Sud A9

POUR ANNONCER DANS CETTE RUBRIQUE
(sauf restaurant du mois),

APPELEZ 67.64.64.90



JANVS
RESTAURANT

Christophe et François Lucena
11, rue Aristide Olivier, Montpellier
67.58.15.61

LA GRILLAD'HIER

Spécialités
au feu
de bois
18, rue Saint-Sépulcre
34000 Montpellier
67.66.12.18

**Entreprise
MORENO**

**TRAVAUX
PUBLICS**

V.R.D.

LOCATION

**DE MATERIELS
TRANSPORTS**

2, Chemin de St-Hubert
34970 LATTES
Tél. 67.92.89.30

**EGLE
TECHNIQUE
PRIVEE
DE LAUX
fondée en 1936**

4, av. G.-Clémenceau
MONTPELLIER
67.92.15.45

C.A.P. (niveau 5*)
- Employé de bureau
- Employé de comptabilité
- Sténo-dactylo

B.E.P. (niveau minimum 3*)
- Administration comptable
et commerciale
- Communication, admini-
stration et secrétariat

**INFORMATIQUE POUR
TOUTES LES PREPARATIONS
STAGES EN ENTREPRISES**

ATAL LA DYNAMIQUE ATAL

Bureaux riches
pour budgets rigoureux

ATAL MONTPELLIER
B.P. 57 - Z.I. de Vendargues

67.70.46.86

DÉCOUVREZ UN TALENT FOU !



L'EXPRESSION DU TALENT
POUR LA NOUVELLE 405,
C'EST LE RAFFINEMENT
DE L'INTÉRIEUR, LA NO-
BLESSE DU MOTEUR, LA
PURETÉ DES LIGNES,

L'ESPRIT D'INNOVATION.
C'EST AUSSI 9 VERSIONS
ET 5 MOTORISATIONS.
AVEC CE QUELQUE CHO-
SE EN PLUS QUI DÉJÀ FAIT
DIRE D'ELLE :

PEUGEOT 405,
UN TALENT FOU !
A DÉCOUVRIR
DÈS AUJOURD'HUI.

LES GRANDS GARAGES DE L'HÉRAULT
905, Rue de l'Industrie - Z.I. du Marché Gare - Montpellier
Tél. 67.58.94.94 votre concessionnaire PEUGEOT TALBOT

GOLF GTI 16 SOUPAPES. AU-DELA DU PLAISIR.



Je roule en Volkswagen et j'aime ça..

M.A.S. s.a.

91, Route de Toulouse
34000 MONTPELLIER
Tél. 67.42.93.45

Le Rieucoulon
SAINT JEAN DE VÉDAS
Tél. 67.42.40.16

GEORGES BRITTI

Voyant médium international
radiesthésiste, magnétiseur,
développement, rebout d'acupuncture,
tous travaux occultes astro, voyance,
numérologie, talismans personnalisés.
Reçoit du lundi au jeudi
dimanche et jours fériés
**A Lodève : 9, Rue du Fumel
Tél. 67.44.01.22**
A Poussan (le vendredi) :
**Rue de la République
Tél. 67.78.27.43**
Sur R.V. ou par correspondance
Possibilité consultation par téléphone.



74, Avenue
de Béziers
34410
SERIGNAN
Tél.
67.32.29.42



Mobilier contemporain
Ambiance / Synthèse
23, Bd Rabelais
Montpellier
67.59.83.10

RICHTER S.A.

Le spécialiste
de la vigne

34980
St-Clément-
la-Rivière
67.84.00.44
Télex 490 665

Actualité

OUI AUX JEUX MEDITERRANEENS MAIS PAS A N'IMPORTE QUELLES CONDITIONS

A Lattaquie, en Syrie, en septembre, les responsables olympiques décideront de l'attribution des Jeux Olympiques de 1991. Athènes et la Grèce d'une part, le Languedoc-Roussillon de l'autre, seront en compétition.

Bien que la situation puisse encore évoluer entre Lattaquie et 1991, il n'est pas inutile de faire ici le point de la position de la ville de Montpellier, adoptée à l'unanimité par son Conseil Municipal.

Montpellier, c'est clair, est favorable aux Jeux Méditerranéens. La Ville a d'ailleurs été la première à poser sa candidature, il y a près de deux ans. Mais depuis un peu plus d'un an, un certain nombre de faits se sont produits :

- La Ville de Montpellier a été écartée du Comité d'Organisation, alors que l'esprit et la lettre de la Charte Olympique indiquent que les Jeux Olympiques se dérouleront dans une ville. La Grèce dit « Athènes ». Que dit le Languedoc-Roussillon qui exclut la Ville de Montpellier, première candidate du Comité d'Organisation ?
- La séance d'ouverture a été refusée à la Ville, capitale régionale, Montpellier, ainsi d'ailleurs que la séance de clôture.
- L'actuel budget provisoire d'équipement en matière de Jeux ne comporte aucune somme significative pour faire des équipements sportifs, qui restent à la disposition des athlètes du Languedoc-Roussillon, après les Jeux.

Signalons à titre d'information que c'est plus de 50 milliards de centimes que les Syriens ont investis pour des infrastructures sportives, à l'occasion des Jeux de Lattaquie. Or, Montpellier n'a justifié sa candidature, il y a deux ans, qu'à condition que ces Jeux soient l'occasion d'importantes infrastructures dans toute la Région, non seulement à Montpellier, mais à Nîmes, Alès, Mende, Béziers, Sète, Carcassonne, Narbonne, Perpignan, et dans beaucoup d'autres villes. Ce n'est pas du tout le cas actuellement où, répétons-le, les équipements nouveaux ne sont en aucun cas prévus. M. Bergelin, Ministre des Sports, a même clairement indiqué que, du fait de la participation de la France aux Jeux Olympiques d'Hiver d'Alberville, en 1992, il ne pourrait y avoir de participation significative de l'Etat en crédits d'équipement pour d'éventuels Jeux Méditerranéens en 1991.

Cette attitude, si elle était maintenue par l'Etat, enlèverait la plus grande partie de leur intérêt à ces Jeux Méditerranéens.

Montpellier ne se voit pas attribuer de subvention d'équipement. En particulier, rien pour le football, qui doit pourtant être un des moments les plus importants des Jeux, alors que Montpellier a la seule équipe évoluant en première division dans le triangle Marseille/Toulouse/Saint-Etienne.

Ces quelques observations permettent d'expliquer et d'explicitier la position unanime du Conseil Municipal voté en juin 1987, toutes tendances confondues, exprimant l'opinion unanime de Montpellier, de ses sportifs. N'oublions pas que le grand joueur Blain, par solidarité avec sa ville, a refusé, provisoirement nous l'espérons, de présider le comité de soutien. Nous espérons qu'il y reviendra prochainement, si les conditions raisonnables que met Montpellier se trouvent réalisées.

Oui donc, aux Jeux Méditerranéens, à Montpellier, et en Languedoc-Roussillon :

- si la Ville de Montpellier est intégrée au comité d'organisation avec l'Etat, le Comité Olympique National et la Région Languedoc-Roussillon ;
- si la cérémonie d'ouverture se déroule à Montpellier, dans un nouveau stade prévu à cet effet ;
- si pour le grand stade d'ouverture que la Ville consacrera largement au football et à son équipe première, la Région et l'Etat donnent une subvention de 50 % pour ce grand stade, conformément à la tradition de tous les derniers Jeux Olympiques d'hiver, à Grenoble il y a une vingtaine d'années, ou à Alberville demain.

Vive le sport ! Vive le Languedoc-Roussillon ! Vive Montpellier !

Georges Frèche, Député-Maire,
Le Conseil Municipal de la Ville de Montpellier.

LE CABLE PROGRESSE A MONTPELLIER ! PLUS D'UN TIERS DE LA VILLE EST CABLE

O N le savait déjà, depuis février 1987, Montpellier devient la première ville au monde entièrement câblée en fibre optique.

Au-delà des zones actuellement desservies, c'est 20 000 nouvelles prises qui seront raccordables dès juin 1987. Désormais, 30 000 foyers pourront recevoir 15 chaînes de télévision, soit plus du tiers de la Ville.

La zone raccordable s'étend de la Paillade à Antigone, en suivant Celleneuve, la Chamberte, Gambetta, l'avenue de Palavas.

- la première chaîne nationale espagnole TVE 1, ainsi que la première chaîne nationale italienne RAI 1,

- viennent ensuite des programmes spécialement conçus pour le câble avec :

- Canal J : la chaîne des 5/15 ans qui émet de 8 h à 20 h... des programmes rien que pour eux! (dessins animés, séries...),
- TV5, un cocktail franco-phonie pour vous offrir les meilleurs moments des télévisions belge, suisse, québécoise et française,
- Super Channel, programmes de divertissement en an-

ture vous sont proposées des informations et info-services en vidéotexte.

TOUS LES TÉLÉVISEURS SONT COMPATIBLES

En ce qui concerne la partie technique, que les habitants de cette nouvelle zone soient rassurés ! Même si certains d'entre vous possèdent un vieux poste, antérieur à 1981, inutile de le changer pour être raccordé : des adaptateurs sont maintenant disponibles. Vous recevrez absolument toutes les chaînes, avec en plus une qualité d'image et de son égal : la perfection !

Contactez Montpellier Télé-service pour tout renseignement ou abonnement. Les bureaux de l'Espace Richter sont ouverts au public du lundi au vendredi de 9 h à 19 h, mais vous pouvez également téléphoner : 67.65.67.65 ou remplir et renvoyer le coupon ci-dessous.



Tous les mardis, à 20 h 30, sur Super Channel : « Spitting Image ».

MONTPELLIER TELESERVICE Dépêchez-vous

- Pour savoir si votre logement se trouve en zone câblée.
- Pour réserver dès maintenant votre raccordement.
- Pour connaître les conditions d'abonnement.

REMPLEISSEZ ET RETOURNEZ-NOUS CE COUPON

✂

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Tél.

☐ Votre téléviseur : marque, modèle : ☐ avant 1/1/81 ☐ après 1/1/81

☐ Répondez dès maintenant MONTPELLIER SERVICE ESPACE RICHTER 1, Avenue de la Mer 34000 Montpellier Tél. 67.65.67.65

Solatrag

SECTION TRAVAUX PUBLICS :

- Terrassements
- Routes
- Réseaux divers
- Génie Civil

SECTION BATIMENT :

- Gros-œuvre
- Menuiserie bois et aluminium
- Serrurerie - Ferronnerie - Métallerie

TELEX 480 695
67.94.79.55

ZONE INDUSTRIELLE 34302 AGDE CEDEX

SIRMEBATP

Société Industrielle de Réalisation de Maintenance d'Entretien en B.T.P.

- Réalisation Villas Individuelles (Etudes, Plans, Permis de Construire)
- Maintenance, Entretien
- Piscines - Vérandas
- Terrassement - Lotissement
- Voirie et Réseaux Divers

3, rue Etienne Cardaire - MONTPELLIER - 67 58 65 27

ARIA

Conseil en Relations Humaines

14, av. Frédéric Mistral - Montpellier
Tél. 67.66.01.03

Célibataires, Veufs(ves)
Divorcés(ées)

Un Cabinet sérieux, honnête,
au service de votre bonheur
IL EXISTE

E.T.E.C.

SOCIETE D'ETUDES TECHNIQUES
ET DE COORDINATION

Un bureau d'études régional met son savoir-faire
au service de vos projets.

- Urbanisme • Assainissement • Infrastructure VRD • Génie Civil
- Bâtiment • Economie d'énergie • Réhabilitation • Sécurité Incendie
- Ordonnancement • Pilotage • Coordination • Conseil et expertises

Lotissement La Métairie N° 10
Rue des Cours - 34100 Montpellier
S.A.R.L. E.T.E.C. 67.47.93.00

TRAVAUX PUBLICS ET PRIVES

ROUTES AERODROMES - REVETEMENTS
VRD - ENROBES - TERRASSEMENTS - TENNIS
TRUFLEX - GOLF

Centre de Montpellier : Z.A. « Les Baronnes »
34980 St-Gély-du-Fesc - Tél. 67.59.76.70

L'expérience ça compte !

MOLÉ OPTICIEN

6, Rue du Courreau
19, Rue Maguelonne
Tél. 67.92.82.72

DECHANEZ-VOUS SUR 15 CHAINES

Déjà 5000 câblés à Montpellier !
et Vous ?

MONTPELLIER
TELESERVICE

TEL: 67.65.67.65

EL GRINGO!
Café Pur Brésil Arábica
EL Gringo
JACQUES VABRE

34430 ST-JEAN-DE-VEDAS - Tél. 67.42.44.88 et 67.57.30.31



Mazza Ricardo S.A.
Travaux Publics, Routes,
Carrières, Terrassements

28, route de Pézenas - 34630 Saint-Thibéry
67.21.21.21
Carrière Puech, Redon - 34430 Saint-Jean-de-Védas
67.27.67.99
43, quai du Bosc - 34200 Sète
67.74.39.53

eurodiffusion

Route de Carnon Lattes
(Accès Rte de Boirargues)
Immeuble La Salicorne
67.64.38.90

CHAUFFAGE ELECTRIQUE
CAMP - BERTIN
ROCHLING - THERMOR
MENAGER
BOSCH - SIEMENS
DIETRICH
CUISINES EQUIPEES

**Ent. Bedos
et Fils**

**Plomberie - Sanitaire
Chauffage**
Vente Pièces Détachées
Plomberie - Sanitaire
27, rue de Verdun
67.58.43.67
MONTPELLIER

**Sté J.R.
TOURNIE**

GENIE CLIMATIQUE
SANITAIRE
CHAINEGAZ
1348, Avenue de la Mer
34000 MONTPELLIER
Tél. 67.64.47.22

CHAUFFAGE, PLOMBERIE
CLIMATISATION



INSTALLATION - ENTRETIEN
CHAUFFAGE CENTRAL ET SOLAIRE
ZINGUERIE - SANITAIRE
52, Avenue Charles Flahaut
34000 MONTPELLIER - 67.41.20.33

CGEE ALSTHOM



Agence de Montpellier :
27, Avenue de Nîmes - 34000 MONTPELLIER

**COMPAGNIE
SAUPIQUET**

Conserves
de poissons,
de légumes
et plats cuisinés
CASSEGRAIN
Z.I. 34740 Vendargues
67.70.72.00

Service Après-Vente
**SOCIETE
LANGUEDOCIENNE**
CHAUFFOTEUX ET MAURY
ASSISTANCE CLIENTELE
Contrat d'entretien annuel, devis, dépannage à domicile,
réparation en atelier, vente de pièces de rechange d'origine
Siège Social : 17, rue Rigaud - B.P. 1277 - 34011 Montpellier Cedex
Tél. 67.92.36.82

LAFONT et Cie

Manutention
Montage
Levage
Transport
Montée du Terral
Rte de Laverune
34430 St-Jean-de-Védas
Tél. 67.42.73.46
Telex 485 373

**CLINIQUE
CLEMENTVILLE**

Médecine - Chirurgie
Obstétrique
Radiologie
Physiothérapie
25, rue de Clémentville
34000 Montpellier
Tél. 67.92.85.54



Clamouse
Z.A.C. TOURNEZY
471, Rue du Mos Saint-Pierre
34000 MONTPELLIER
TÉL. 67 47 41 41



**BANQUE
POPULAIRE
DU MIDI**

Une énergie nouvelle
A Montpellier
et Castelnau-le-Lez
9 Agences à votre service

**Journal d'Information
Municipale**

Directeur de la Publication
André Vézinhel
Rédaction :
Service Information
Mairie de Montpellier
Tél. 67.34.72.21
Edition - Régie Publicitaire
Sédip Communication
Parc Club du Millénaire
Rte de Mauguio
34036 Montpellier
Tél. 67.64.64.90
Photocomposition, Montage :
Languedoc Edition :
Tél. 67.40.44.34
Photogravure : Midi Scanner
Tél. 67.92.14.19
Impression :
OFFSET Languedoc
Vendargues - Tél. 67.70.28.40
Distribution : SDP
112, Chemin du Rieucoulon
Tél. 67.47.24.76
Dépôt légal : septembre 1987

**EN FRANCE ET DANS
LE MONDE...**

- DES RÉALISATIONS EXEMPLAIRES**
Autoroutes, voies ferrées, aéroports, tunnels,
barrages, ouvrages d'art...
- DES PROCÉDÉS INNOVANTS**
Béton Compacté au Rouleau, gestion informatisée
des chantiers, applications du laser...
- UNE GRANDE EXPÉRIENCE
DE LA MAÎTRISE DE L'EAU**
Irrigation, drainage, assainissements, travaux fluviaux...

50 ANS D'EXPÉRIENCE

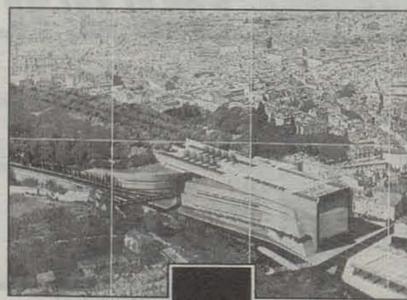
- TERRASSEMENTS GÉNÉRAUX
- GÉNIE CIVIL - TRAVAUX SOUTERRAINS
- BÂTIMENTS INDUSTRIELS



Bec Construction 34920 Le Crès - France
B.P.7
Tél. 67.87.04.05

Bec Frères S.A. 34680 Saint-Georges-d'Orques (France)
B.P.10
Tél. 67.40.40.40 - Télex 480 288 F

Le Corum:
un cadre exceptionnel
pour le développement
économique de
Montpellier et sa région.



12, Place du Nombre d'Or - Antigone - BP 9033 - 34041 Montpellier Cédex
Tél. 67.65.79.90

Espaces verts

A MONTPELLIER LES ARBRES C'EST IMPORTANT!



Yves Larbiou, Maire Adjoint, Délégué aux Espaces Verts.

LA VILLE SOIGNE SES ARBRES...

**LE TIGRE DU PLATANE
NE PASSERA PAS !**

Le platane est l'essence la plus répandue dans notre ville (au nombre de 3800) et constitue donc par ce fait l'un des éléments importants du paysage urbain. Cette part prise par cette essence justifie ainsi une protection.

Comme tout être vivant, le platane est menacé par des maladies ou parasites. Courant juillet, un insecte piquant appelé tigre du platane, de 2 mm de longueur, pond, et les larves se développent en s'attaquant aux feuilles qui prennent une couleur grise. Gênant la photosynthèse, il peut être l'un des facteurs, conjugué à d'autres de dépérissement des arbres.

C'est pourquoi dans les nuits du 9 au 10 et du 10 au 11 juillet, la Ville de Montpellier, aidée par une entreprise spécialisée, a procédé à un traitement afin d'éliminer ces parasites. Le produit utilisé Diethion est inoffensif même pour les abeilles.



Punaises et fil de fer utilisés pour l'affichage sauvage blessent profondément les arbres.

**L'ÉLAGAGE,
UN MAL NÉCESSAIRE**

Pourquoi l'élagage ?

- Pour des raisons de sécurité, sur des végétaux âgés dont les branches risquent de se rompre.

- Pour limiter la croissance du végétal par rapport au milieu (riverains, réseaux aériens, circulations).

- Pour des raisons sanitaires (rétablissement du volume aérien/volume racinaire lorsque ce dernier a subi des dommages - rajeunissement du système aérien affecté par des attaques parasitaires).

Les risques :

Cette opération si elle est mal conduite, détruit la forme naturelle de l'arbre. D'autre part, les blessures pratiquées facilitent l'introduction des agents pathogènes, car il est nécessaire d'appliquer sur les coupes un cicatrisant.

Sensibilité des essences à l'élagage :

Certaines essences supportent mal l'élagage : noyers, frênes, micocouliers... au contraire d'autres se montrent très tolérantes : platanes...

Période d'élagage :

L'élagage est pratiqué en période de repos végétatif, de septembre à février, lorsque la sève ne circule pas. On évite d'élaguer par temps de gel et par temps de pluie (développement des champignons).

Périodicité d'élagage :

Les opérations d'élagage sur un même alignement sont faites tous les 4 ans, voir 5 ans.

Précautions employées :

L'arbre ne doit pas être blessé ailleurs que sur les coupes.

La Ville de Montpellier peut être fière de posséder un véritable patrimoine vert ; les arbres et les espaces boisés y tiennent un rôle essentiel.

Nous continuons chaque année à planter de nouveaux arbres s'intégrant merveilleusement à l'essor urbanistique de notre Cité. Nous n'oublions jamais cependant que l'arbre est fragile, qu'il faut le protéger. C'est à cela que s'attache avec dévouement le Service des Espaces Verts. Dès la rentrée, des méthodes modernes de gestion de traitement mises en place permettront de mieux fertiliser, élaguer les arbres de notre Ville.

Les Montpelliérains doivent eux aussi faire attention à nos arbres. Ne pas les blesser en stationnant en voiture ou en posant des affiches. L'arbre est symbole de vie, de nature, source de plaisir, ne le gâchons pas !

Yves Larbiou, Maire Adjoint,
Délégué aux Espaces Verts.

Chaque coupe importante est cicatrisée à l'aide d'un produit adapté (résine spéciale).

La désinfection des outils doit être effectuée après chaque arbre suspecté d'être parasité.

C'est pourquoi il est nécessaire d'apporter un soin particulier dans le choix de l'entreprise.

Plantés il y a dix ans à Grammont les « bébés » cèdres deviennent une superbe forêt.



**UN PLAN
POUR BIEN GERER
LES ARBRES**

Le Service des Espaces Verts de la Ville de Montpellier met en place un guide informatisé des arbres montpelliérains.

Un échantillonnage de 900 arbres avec des paramètres choisis (âge de plantation, distance, état sanitaire, analyse du sol...) permettra de poser un diagnostic et de programmer de manière fine les fertilisations, l'élagage.

Ce plan de gestion permet de dégager les interventions ponctuelles, évitant les actions au coup par coup.

Une source d'efficacité et d'économie.

PREMIER MARATHON DE LA VILLE DE MONTPELLIER : UN DEMARRAGE EN FLECHE

La première édition du Marathon de la Ville de Montpellier, qui s'est déroulé le 22 août dernier, a rencontré un immense succès tant auprès des coureurs que du public.

Une foule importante, enthousiaste s'était massée pour encourager les 920 coureurs inscrits pour la course de 15 km et les 440 marathoniens.

Trois champions pour ce premier Marathon Montpelliérain :

Mohamed Abaïda, un athlète de 27 ans, très performant, Philippe Couprie, un athlète handicapé qui a franchi le premier la ligne d'arrivée dans son fauteuil, et Jo Carreras Casas, première féminine.



EI

L'Entreprise Industrielle

Agence Languedoc-Roussillon
Résidence « Les Chênes Gris »
1278, Route de Ganges - 34100 Montpellier
67.52.42.02

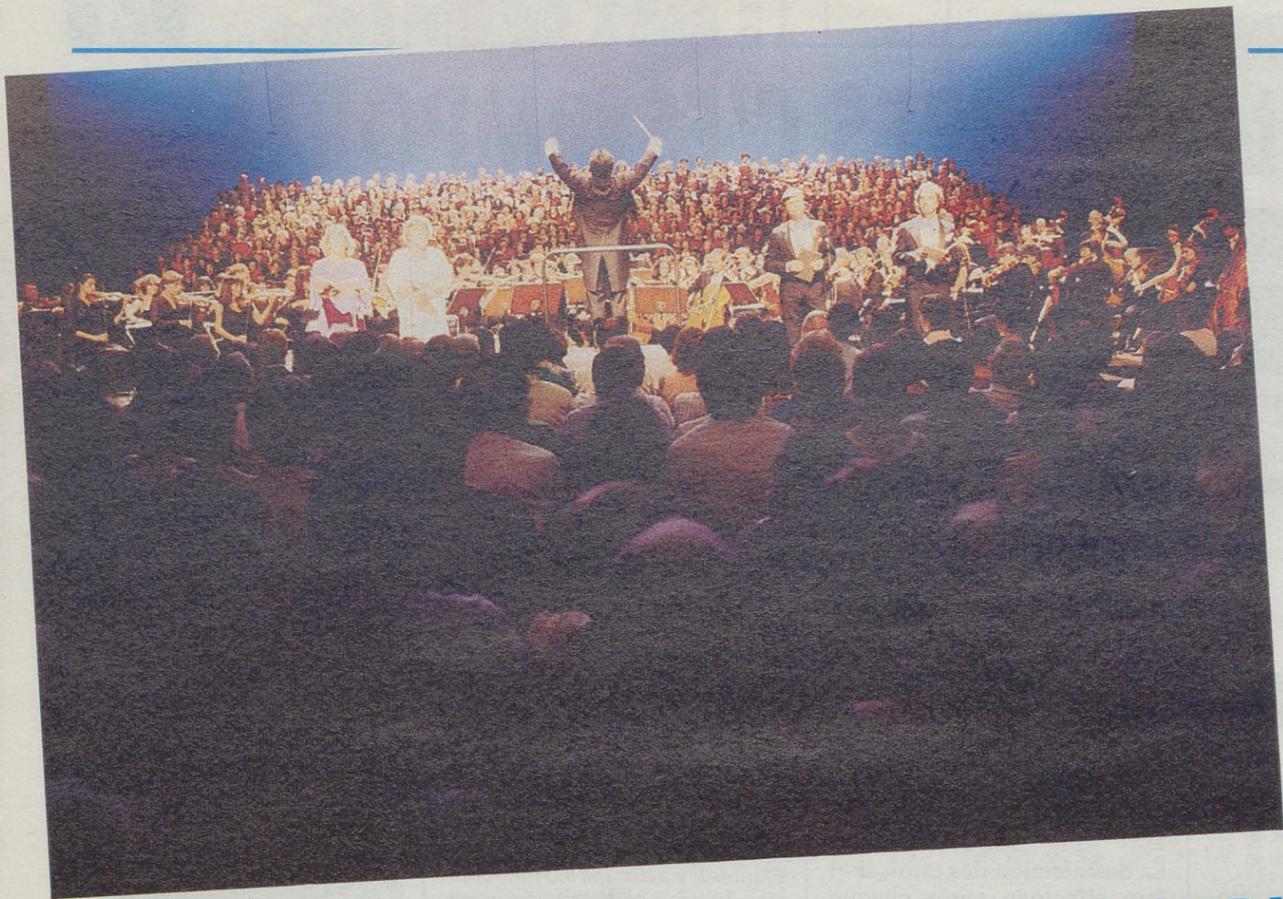
**S.A.F.E.R.
LANGUEDOC-ROUSSILLON**

SES SERVICES :
Etude - Foncier - Aménagement
à la disposition des Agriculteurs
et des Collectivités Locales

SIEGE SOCIAL :
Domaine de Maurin - BP 1205
34010 Montpellier Cedex
Tél. 67.42.00.22

ISO - FA - BAT - T.P.

26, rue des Colverts - 34000 Montpellier - Tél. 67.72.10.55



La 9^e Symphonie de Beethoven au Zénith, le 23 juin, en coproduction avec l'Opéra, sous la direction de Cyril Diederich.

DOMINIQUE BAGOUET, CYRIL DIEDERICH, RENE KOERING LES 3 STARS DE L'ETE

« Radio France sera présente à la 4^e Edition 1988 du Festival », a déclaré M. Jouve, au nom du Président Faure, lors de la clôture du 3^e Festival de Radio France et de Montpellier Languedoc-Roussillon, se félicitant du succès de la 3^e édition. Le bilan du Festival de l'Eté à Montpellier est très largement positif ; avec 160 000 spectateurs, le Festival de Montpellier dépasse largement le Festival d'Avignon (100 000 spectateurs), considéré comme le numéro 1 des Festivals Français. Même sans les entrées du concert U₂ UB₄₀ et Pretenders, Montpellier reste en tête avec les Festivals de Danse et de Musique : une progression de 66 % en deux ans. Ce succès populaire est lié à la consécration des 3 stars de l'été, Cyril Diederich, Chef de l'Orchestre Philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon, Dominique Bagouet, Directeur du Centre National Chorégraphique Montpellier Languedoc-Roussillon et René Kœring, Directeur du Festival de Musique. A Montpellier l'été pétille.

Ouverture de la 7^e Edition du Festival de Montpellier Danse le 24 juin avec la représentation « Le saut de l'ange », une création de Dominique Bagouet.

« Tosca » en version concert à l'Opéra de Montpellier le 22 juillet présenté par René Kœring, Directeur Artistique du Festival de Radio France et de Montpellier Languedoc-Roussillon.

